

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

La Côte-Nord est au second rang pour le nombre de ses policiers

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le nombre de policiers municipaux et provinciaux par habitant sur la Côte-Nord est le deuxième plus élevé au Québec. A Sept-Îles même, pour une population de 32.000 habitants, le nombre de policiers est de 71, soit deux fois plus que dans des villes d'importance égale ailleurs dans la province.

Cette constatation a été soulignée par la Ligue des droits et libertés de Sept-Îles, alors qu'elle tenait récemment son assemblée générale annuelle.

Dans un document de travail, la ligue écrit à ce propos:

"Un taux élevé de policiers peut s'expliquer par l'étendue d'un territoire ou par un taux de solution du crime plus élevé ou un taux de criminalité par région plus important. Cependant, rien ne saurait justifier un nombre exagéré de policiers dans la région, puisqu'en plus de la police municipale de Sept-Îles, on compte 4 à 6 policiers amérindiens, 25 agents de la Sûreté du Québec, 8 permanents de la Gendarmerie royale du Canada. Et ceci sans tenir compte des agents de conservation qui sont au nombre de 10 et dont le nombre peut atteindre 16 en période d'achalandage. Et il y a aussi les 141 militaires postés à la station de radar de la rivière Moisie pour assurer la défense nationale, mais aussi une sorte de défense intérieure à la moi-

dre décision du ministre fédéral de la Défense nationale."

S'inquiétant de cet état de fait, la Ligue des droits et libertés précise:

"Le problème reste donc qu'une maximisation de la protection et de la sécurité des citoyens ne peut qu'entraîner l'effet contraire d'un contrôle exacerbé qui risque de brimer certaines libertés fondamentales."

Et la ligue de s'étonner du rôle de la Commission de police du Québec:

"Depuis un certain temps, le comité a pris connaissance de 7 cas de brutalité policière en deux ans, alors que la Commission de police n'en a enregistré que 4. On peut supposer qu'il y en a beaucoup plus effective-

ment et rares sont les personnes victimes qui portent plainte. D'ailleurs, rares sont les plaintes qui ont gain de cause. Il y a une inaptitude de la part de la Commission de police."

Joint au téléphone par LE SOLEIL, le directeur adjoint de la police municipale de Sept-Îles, M. Julien Paulin, a admis que le nombre de policiers de la ville était élevé:

"A mon avis, cela s'explique du fait que nous avons un immense territoire à couvrir et qu'en plus nos policiers sont aussi des pompiers."

Signalons, enfin, que le corps policier de Sept-Îles tient à rappeler, à l'occasion, qu'il est un corps exemplaire, discipliné et efficace et qu'il a déjà reçu maintes félicitations à ce sujet.

en bref



Le sens des affaires

Le jeune Nicolas Savard, de Saint-Fidèle, comté Charlevoix, nous adresse sa photo en expliquant "qu'elle devrait être publiée pour signaler le fait qu'il livre LE SOLEIL dans son quartier depuis plus d'un an déjà". L'originalité de cette démarche qui illustre bien le "sens des affaires et de la publicité" de notre confrère, mérite bien qu'on cède à son désir. Aussi bien prévenir tout de suite les 4.300 autres porteurs du SOLEIL que nous ne pourrions pas satisfaire toutes les requêtes du genre, à l'avenir...

Centre commercial de \$2 millions

LAURIER-STATION — La construction d'un centre commercial, évalué à quelque \$2 millions, débutera au début du printemps prochain, à Laurier-Station, dans le comté de Lotbinière. La firme Langevin Construction Inc., qui a conçu ce projet, a fait l'acquisition d'un terrain de 140.000 pieds carrés. Une bâtisse de 40.000 pieds carrés abritera, au début, une douzaine de commerces, dont une épicerie de la chaîne Provigain, selon ce qu'a fait savoir un porte-parole de l'entreprise Langevin, qui a déjà réalisé de semblables projets à Beaufort, Villeneuve et Beaufort.

\$63,820 à Saint-Hubert

RIVIERE-DU-LOUP — Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, annonce que le service de main-d'œuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$63.820 à un projet PAT présenté par la municipalité de Saint-Hubert, dans le comté de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un projet intitulé: "la collectivité de Saint-Hubert" et relevant du programme d'aide au travail (PAT) du ministère ainsi que de l'opération OSE. Ce projet emploiera 15 personnes dont 14 bénéficiaires d'aide sociale durant une période de 20 semaines. Les participants accompliront des travaux d'amélioration de l'environnement municipal à Saint-Hubert. Le promoteur du projet est M. Aurèle Michaud.

Menace de grève

VICTORIAVILLE — Membres d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats démocratiques, la soixantaine d'employés municipaux de Victoriaville, par un vote de 98 pour 100, ont donné le mandat à leurs dirigeants de déclencher un arrêt de travail en temps opportun pour appuyer leurs revendications en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail. Il n'y aura pas cependant de débrayage avant les séances de négociations prévues pour les 19 et 20 décembre.

2.500 paires de lunettes

PLESSISVILLE — La cueillette de vieilles lunettes pour les gens du Tiers Monde a connu un succès inespéré. L'objectif fixé de 1.000 paires a été largement dépassé; en effet, le club Lions de Plessisville a recueilli plus de 2.500 paires. Le club remercie la population de Plessisville et de la région d'avoir répondu si généreusement à son appel.

Télévision communautaire

LEVIS — La Fête des oiseaux sera l'unique sujet de l'émission hebdomadaire de C-V Pop, l'équipe de télévision communautaire sur la Rive-Sud. L'émission, qui sera d'abord présentée ce soir à 19h sera répétée demain, à 17h30 et dimanche prochain, à 11h. Le festival de la Fête des oiseaux en est à sa cinquième année d'existence. C'est donc un bilan en même temps qu'une perspective que le Centre Vidéo populaire entend présenter sur le canal 6 du câble de la Rive-Sud.

Gravures vendues à l'encan

MATANE — Plus d'une soixantaine de gravures réalisées par les artistes du centre de conception graphique GRAFF, de Montréal, seront vendues à l'encan demain, à compter de 19h, dans le hall du cégep de Matane. GRAFF regroupe une soixantaine d'artistes oeuvrant dans les différentes disciplines de la gravure: eau-forte, sérigraphie, lithographie, etc. Une partie de leurs oeuvres est exposée à la Galerie d'art de Matane jusqu'au 23 décembre.

Kiosque des loisirs de Baie-Saint-Paul

BAIE-SAINT-PAUL — Le service intermunicipal des loisirs de Baie-Saint-Paul tiendra un kiosque d'information sur ses différentes activités pour la saison à venir. Ce kiosque prendra place au centre commercial demain et vendredi de 17h à 21h, dans le hall du cégep de Matane. Cet organisme en profitera également pour distribuer un questionnaire à la population, afin de tenter de découvrir quels seraient les besoins les plus pressants à offrir aux amateurs.

Nouveau président

THETFORD MINES — Le maire d'Asbestos, M. Roch Fréchette, vient d'être élu à la présidence de l'Association des cités et des districts de Saint-François. Il succède au maire d'East-Angus, M. Roger Couture.



Bien historique

Le bateau T.E. Draper, qui sert pendant 50 ans au transport du bois par flottage, a été reconnu bien historique par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugois. Ce bateau, qui a grandement contribué au développement de la vie économique et sociale du Témiscamie, est actuellement à Angliers.

La réfection de la 195 entre Matane et Amqui débutera au printemps 1982

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

Le ministre Bérubé est, pour sa part, engagé à faire tout en son pouvoir pour décider son collègue des Transports, M. Denis De Belleval, à dégager les crédits nécessaires aux travaux dès l'automne 1980.

En fait, l'échéancier fixé à cette réunion ne diffère en rien de celui qu'avait préalablement adopté le ministre des Transports et que le comité de réfection de la route 195 avait jusqu'à présent jugé inacceptable.

Les membres du comité, le président Alban Arsenault en tête, se sont toutefois dit satisfaits des résultats de la réunion, et particulièrement de l'appui donné par M. Bérubé. Reconnaissant que le début des travaux

demeurerait toujours fixe à 1982, M. Arsenault estime que sans l'action du comité, l'échéancier aurait fort bien pu

être reportée aux calendes grecques. Même si j'ul l'objectif atteint, le comité entend maintenir sa surveillan-

ce pour que les promesses faites cette semaine soient tenues dans les délais prévus.

Des pannes durent depuis le début de la grève, à Hydro

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Pour la première fois depuis le début de la grève à Hydro-Québec, des lignes de piquetage ont temporairement empêché les employés cadres de rentrer au travail hier matin, à Gaspé, Grande-Rivière, de même qu'au centre de service de

Rimouski. Aucun incident n'a toutefois été signalé et les cadres ont pu réintégrer leur poste dans l'après-midi.

Dans le secteur de la Gaspésie, entre Ruisseau-à-Rebours et la Matapédia, y compris les îles de la Madeleine, plus de 80 pannes d'électricité ont été rapportées depuis deux semaines au bureau régional d'Hydro-Québec,

dont 22 affectant une cinquantaine de familles n'ont pas encore pu être réparées.

Dans le secteur Bas-Saint-Laurent, entre Marsoui et Saint-Simon, 4 des 55 pannes déclarées depuis le début de la grève sévissent toujours, dont la plus importante affecte près de 200 abonnés de Sainte-Flavie.

Un Cadeau Classique Qui Plaira

CENTRE DE MUSIQUE Sherman

EN VENTE JUSQU'AU 22 DECEMBRE

RUBANS 4⁹⁷ ch

DISQUES et RUBANS

FESTIVO 3⁹⁷ ch

RESONANCE 3⁹⁷ ch

VIRTUOSO MANDOLINS 3⁹⁷ ch

FESTIVAL OF HITS STRAUSS WALTZES 3⁹⁷ ch

BEETHOVEN: Symphony No 9 3⁹⁷ ch

MOZART: Requiem 3⁹⁷ ch

AUSSI DISPONIBLES: Beethoven: Piano concerto #5, Beethoven: Piano Concerto #1

CHOPIN: 17 waltzes 3⁹⁷ ch

BERLIOZ: Symp. Fantastique 3⁹⁷ ch

TCHAIKOVSKY: Symphony No 5 6⁹⁷ ch

BEETHOVEN: Violin Concerto op. 61 6⁹⁷ ch

DVORAK: Symphonische Dichtungen op. 107 6⁹⁷ ch

BEETHOVEN: 9 Symphonies de Karajan 44⁹⁷ ch

BEETHOVEN: Emperor Waltz 3⁹⁷ ch

RAVEL: Bolero 3⁹⁷ ch

MENDELSSOHN: Symp. #4 3⁹⁷ ch

ITALIAN 3⁹⁷ ch

PHILIPS 3⁹⁷ ch

DGG 6⁹⁷ ch

BEETHOVEN: VIOLIN CONCERTOS 6⁹⁷ ch

BEETHOVEN: Violin Concerto op. 61 6⁹⁷ ch

BEETHOVEN: 9 Symphonies de Karajan 44⁹⁷ ch

Cassettes QUINTESSENCE 3⁹⁷ ch.

MAIL ST-ROCH
529-0104

PLACE FLEUR DE LYS
524-3591

PLACE LAURIER
658-4302

GALERIES STE-ANNE
667-8400

GALERIES CHAGNON
833-1675

PHOTO: G. GAGNON

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Retard dans la vente des réseaux municipaux

Hausse du prix de l'électricité à Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — D'après le maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, l'acquisition par Hydro-Québec des 20 réseaux électriques municipaux subsistant au Québec sera probablement reportée du 1er janvier au mois de juillet.

Dans les circonstances, les abonnés du service municipal ne pourront pas bénéficier, dès le début de la prochaine année, de la réduction des taux d'électricité que laissait prévoir la vente du système de Rivière-du-Loup à la société d'Etat.

C'est plutôt une hausse des tarifs municipaux d'électricité qui s'annonce!

De fait, le conseiller Jean-Léon Marquis a donné hier, à l'occasion de la réunion mensuelle du conseil municipal, un avis de motion relatif à un règlement qui laisse prévoir un ajustement des tarifs susceptible de couvrir une hausse de 10 pour 100 des prix d'électricité d'Hydro, pour l'année 1980.

Ce qui se traduira par une augmentation moyenne d'environ 13 pour 100 dans le cas de Rivière-du-Loup, a précisé le conseiller.

Toutefois, a indiqué M. Marquis, cette hausse de 13 pour 100 ne sera reflétée qu'en partie aux usagers du réseau municipal.

Cette perspective s'écarte des prévisions évaluées en septembre dernier, au moment où a été rendu public le rapport du Comité d'étude des critères d'acquisition des réseaux électriques municipaux et coopératifs.

On se rappellera que ce comité gouvernemental a été mis sur pied en septembre 1978, suite à une décision du cabinet des ministres visant à empêcher que les systèmes électriques autres que ceux d'Hydro ne fixent des tarifs supérieurs à ceux de la société d'Etat, advenant un refus de leur cession éventuelle.

Il y a trois mois, face à cette éventualité d'une vente du réseau

municipal de Rivière-du-Loup à Hydro-Québec, les employés du service avaient évalué que dans le cas des abonnés de Rivière-du-Loup il en résulterait une réduction des tarifs d'environ 18 pour 100 pour le client résidentiel, de 25 pour 100 pour le client commercial, mais probablement une augmentation de 7 pour 100 pour les industries.

Selon le conseiller Marquis, l'augmentation des coûts d'opération du réseau municipal d'électricité appelle maintenant une augmentation générale, au lieu d'une diminution des tarifs d'électricité.

Ca va trainer! Quant aux prévisions d'acquisition par Hydro-Québec des réseaux électri-

ques municipaux, le maire de Rivière-du-Loup croit que ça va trainer, probablement jusqu'en juillet prochain.

Il fonde cette opinion sur des informations en ce sens obtenues du président de l'Union des municipalités.

Depuis le remplacement du ministre Guy Joron par le nouveau ministre de l'Energie, M. Yves Bérubé, le projet gouvernemental d'intégration à Hydro "n'a pas été trop poussé, à l'Assemblée nationale".

Ce serait surprenant, dans les conditions actuelles, que la législation gouvernementale à ce sujet soit mise au feuillet des délibérations gouver-

nementales d'ici à la prorogation de la présente session.

"Et nous n'avons pas eu d'avis contraire au délai prévu, de la part du nouveau ministre de l'Energie", a souligné le maire Godbout.

Advenant que des directives opposées soient émises entre-temps par les autorités gouvernementales, le conseiller Marquis a par ailleurs remarqué "qu'on va les appliquer".

Quant aux nouveaux tarifs projetés, ce dernier a notamment déclaré qu'ils vont diminuer la marge existant présentement entre les tarifs du service municipal et ceux d'Hydro, ailleurs au Québec.

Petite-Matane

La jardinière de l'école maternelle séquestrée deux fois en 2 semaines

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Rien n'est encore réglé à l'école Saint-Victor de Petite-Matane, où les parents des quelque 25 enfants fréquentant la maternelle ont ni plus ni moins séquestré leur jardinière, pour une deuxième fois en autant de semaines.

C'est le moyen qu'ont choisi les

parents pour protester contre le refus de la commission scolaire de leur attribuer une jardinière à plein temps.

Les enfants de Petite-Matane doivent actuellement partager leur jardinière avec ceux de Saint-Luc, avec le résultat qu'une seule personne doit prendre soin de 25 enfants, alors que la moyenne dans les autres maternelles de la commission est d'une personne pour 18,25 enfants.

Depuis deux mois, les parents n'envoient plus leurs enfants à la maternelle qu'une journée sur deux, à l'exception du vendredi où le groupe était reconstitué. La nouvelle tactique consiste à empêcher la jardinière de se rendre à Saint-Luc dans l'après-midi.

Le directeur général de la Commission scolaire de Matane, M. Rosaire Plourde, reconnaît l'existence du pro-

blème, mais dit ne pas pouvoir donner satisfaction aux parents. Le nombre total d'enfants inscrits aux maternelles de la commission s'élevait actuellement à 371. Selon les normes du ministère de l'éducation, 9% postes devraient leur être affectés, alors que la commission en accorde déjà 10.

Pour affecter une jardinière à plein temps à Petite-Matane, il faudrait prélever un demi-poste du secteur primaire, ce que M. Plourde se refuse à faire, d'autant que les élèves du primaire sont astreints à un programme exigeant un encadrement plus rigoureux que les activités libres des enfants de la maternelle.

Le problème pourrait se régler de lui-même l'an prochain, dans la mesure où les actuelles négociations dans le secteur scolaire permettraient de réduire le ratio enseignants/élèves, dégageant du coup un demi-poste supplémentaire.

Dans l'immédiat, la commission scolaire a proposé aux parents de Petite-Matane d'orienter quelques enfants vers d'autres maternelles, ce que refusent les parents, craignant qu'un tel précédent n'entraîne éventuellement la fermeture de la maternelle.

Selon le porte-parole des parents de Petite-Matane, M. Delphis Bélanger, le problème qui existe à l'école Saint-Victor est commun à nombre de régions rurales, où les normes du ministère de l'Éducation, peut-être valables en milieu urbain, ne sont pas applicables.



Installation d'une famille vietnamienne

La paroisse Sacré-Coeur a accueilli récemment sa première famille de réfugiés vietnamiens. Parrainée par le Comité des réfugiés de Sacré-Coeur, la famille Au est composée de cinq personnes: le père, Au Phuc Lai, 29 ans, ouvrier spécialisé en soudure; la mère, Au Thi Mi, âgée de 25 ans, et leurs trois enfants Lan, six ans, Anh, cinq ans et Long, 15 mois. La famille Au ne parle pas le français, mais ils commenceront vers le 10 décembre, avec d'autres réfugiés de la région, un cours de français patronné par le COFI. Les enfants seront intégrés à une classe spéciale de la Commission scolaire La Neigette. La famille Au est maintenant bien installée et le comité s'occupe de leur intégration à la vie rimouskoise.

La décision du comité de citoyens surprend le conseil de Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les autorités municipales de Rimouski s'étonnent de l'attitude du comité des citoyens de Sacré-Coeur, qui refuse d'assister à une séance d'information prévue par la ville et animée par la Chambre de commerce de Rimouski, au sujet du terrain d'enfouissement sanitaire, et à laquelle devraient également participer la firme Technisol et les Services de protection de l'environnement.

Dans un communiqué daté du 7 décembre mais parvenu à nos bureaux hier, la ville de Rimouski dénonce la mauvaise interprétation de ses intentions, faites par le comité des citoyens de Sacré-Coeur, et veut communiquer à l'ensemble de la population, lors d'une séance publique à venir, toutes

les informations à partir desquelles elle définira ultérieurement sa position.

Quant à cette séance d'information, les autorités municipales estiment que le plus élémentaire souci d'honnêteté commande de permettre à la firme Technisol de confronter le contenu de ses études avec le rapport du comité de citoyens de Sacré-Coeur.

Rappelant que le comité des citoyens de Sacré-Coeur trouve inacceptable que les fonctionnaires et les autorités de la ville ne puissent évaluer le rapport qui leur a été soumis, alors qu'ils procèdent à l'analyse et à l'évaluation de multiples autres rapports, les autorités municipales considèrent que, face au caractère hautement technique de ce dossier, il est tout à fait normal que la ville fasse appel à toutes les ressources disponi-

bles et, par surcroît, spécialisées en ce domaine pour procéder à l'évaluation du dossier. Les personnes possédant une compétence et une expérience reconnues dans ce domaine, dit le communiqué, ne sont pas des employés permanents de la ville, ce qui explique l'attitude adoptée et les démarches entreprises par celle-ci.

Les autorités municipales affirment qu'elles n'ont pas l'intention de prolonger indéfiniment ce débat au-delà de ce qui est requis pour prendre intelligemment les décisions qui s'imposent dans le meilleur intérêt de tous les citoyens et de l'avenir de la ville, mais affirment que le but recherché en mandatant la Chambre de commerce de Rimouski comme coordonnateur d'une telle séance d'information est de faire appel à un modérateur qui n'ait pas intérêt à privilégier l'un ou l'autre des intervenants.

Allez droit au but,
lisez les
pages sportives!

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre cahier publicitaire "Un Noël emballant", inséré dans ce journal le 10 décembre. En page 4, vous aurez dû lire:

POTS HERMETIQUES faits en Italie.

Petits: 477 ch. Grands: 577 ch.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvenients que cette erreur a pu leur causer.

Faites Confiance à Towers

Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.



une saveur
SUPÉRIEURE

CHARCUTERIES
JAMBONS

Pourquoi payer plus cher?

RABAIS DE 30% SUR BIJOUX
AVEC ÉTIQUETTE OR

Faites un bon placement.
Offrez-lui:

Des perles de toutes les couleurs
Colliers en or 10, 14, 18 carats
Bagues exclusives avec pierres précieuses
Chaînes — Broches — Boucles d'oreilles
d'Italie et d'Espagne —
Bracelets de toutes formes

BAGUE

14 carats
avec diamants 0,82 points.
Prix rég. \$1,900
SPECIAL
\$1,330



Réparation de bijoux
Service rapide par
des joailliers
experts.

RABAIS
Nous avons la collection
complète de montres
SEIKO

Achetez en toute confiance. Tous nos bijoux portent une garantie entière. Venez sans tarder et prenez le temps d'admirer notre grande collection de bijoux modernes exclusifs.

WRS

W.R. SAVARD, joaillier
2461, chemin St-Louis (coin côte Gignac)
Centre commercial Parc Falaise, Sillery — 653-3115

LIQUIDATION TOTALE D'INVENTAIRE

Bottes - Souliers - Sacs à main

\$15- \$25- \$35 et plus

SALON ITALIEN

Galeries Canadière
Galeries Charlesbourg
930, rue St-Jean
670, Mail St-Roch
279, rue St-Joseph est

Pour Noël
les enfants
s'habillent



20%

DE RABAIS
sur tous nos
MANTEAUX LONGS
et
HABITS DE NEIGE
en magasin

N.B. — Les anoraks en duvet ne sont pas réduits. Le magasin est ouvert tous les soirs, du 11 décembre jusqu'à Noël.

La plus grande
spécialiste
de vêtements
pour enfants



PLACE
STE-FOY
653-9363

le québec régional Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Un amant de la forêt a donné aux siens le goût de la sylviculture

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINTE-JOSEPH — Le président du Syndicat des producteurs agricoles (SPA) de la région de Québec-Ouest, M. Marcel Beaudoin, de Saint-Agapit, comté de Lotbinière, en plus de son intérêt manifesté pour la forêt, a réussi à perpétuer le goût de la sylviculture dans sa famille.

C'est ce qui lui a permis d'obtenir la deuxième place au concours du Mérite forestier 1979 pour la région de Québec (03), dont la remise d'un trophée et d'un montant de \$1.000 lui a été faite lors d'une cérémonie tenue dernièrement à Sainte-Marie de Beauce.

Peu de temps après avoir reçu cet honneur, M. Marcel Beaudoin affirma qu'il aime la forêt depuis son enfance et les travaux qu'il a accomplis sur sa terre, avec l'aide de ses deux frères, sont aussi divers que l'élevage, l'ex-

ploitation forestière et la transformation du bois.

On a aussi appris que ce serait à partir du bois de sa terre, à Saint-Agapit, qu'il a construit sa nouvelle habitation et refait l'intérieur de la maison familiale.

Collaboration

Toutefois, Marcel Beaudoin attribue une grande partie de son succès pour l'obtention d'une deuxième place au concours du Mérite forestier 1979, à son frère célibataire Gérard. Ce dernier parle de la forêt «avec passion, et selon lui, "les arbres sont des amis".

Pour Gérard Beaudoin, l'aménagement de la propriété forestière de son frère Marcel, très occupé par ses activités à l'UPA est une priorité, vu qu'il connaît chaque partie des 39 hectares (96 acres) du boisé, dont la majorité des arbres ont été élagués.

Il en résulte par ce travail, a expliqué Marcel Beaudoin, que l'accès à la forêt est facilité et les branches ne seront pas arrachées à la fonte des neiges.

Ce serait suite aux conseils de MM. Roch Delisle et Jean-Paul Dubé, du ministère des Terres et Forêts, que les frères Marcel et Gérard Beaudoin ont réussi à faire d'une ancienne savane (marais), un boisé très sain, ce qui a amené Marcel Beaudoin à dire "le terrain prend de la valeur d'année en année".

On constate qu'à l'entrée de la propriété de Marcel Beaudoin, de bons érables croissent sur une superficie de 3 hectares (7 acres), ce qui fait qu'à chaque printemps, la récolte de sucre permet de répondre aux besoins de la famille.

De plus, un boisé de 34 hectares a été bien aménagé et Marcel Beaudoin possède aussi une plantation de 2 hectares (5 acres).

Du côté de la protection, pour Gérard Beaudoin "il est important qu'on garde les arbres tant qu'ils sont en santé" et ce qui démontre bien le souci qu'il a de protéger la forêt, c'est

qu'il a creusé "à la petite pelle" tous les fossés qui permettent le drainage des terres.

Par ce travail, a expliqué le gagnant de la deuxième place au concours du Mérite forestier 1979 pour la région de Québec (03), "la croissance des arbres s'est accrue de 4 à 5 fois et ces tranchées forment d'excellents coupe-feu".

On a aussi appris que sur la terre de Marcel Beaudoin, les chemins sont suffisamment larges pour permettre de circuler convenablement et l'installation d'une clôture protège la propriété des méfaits de l'homme et des animaux.

Tout en acceptant son prix avec satisfaction, Marcel Beaudoin a tenu à rendre hommage à son frère Gérard.



Tous les fossés permettant le drainage des terres et protégeant contre le feu ont été creusés "à la petite pelle" par M. Gérard Beaudoin.



M. Marcel BEAUDOIN

en bref

Le sens des affaires



Le jeune Nicolas Savard, de Saint-Fidèle, comté Charlevoix, nous adresse sa photo en expliquant "qu'elle devrait être publiée pour signaler le fait qu'il livre LE SOLEIL dans son quartier depuis plus d'un an déjà". L'originalité de cette démarche qui illustre bien le "sens des affaires et de la publicité" de notre confrère, mérite bien qu'on cède à son désir. Aussi bien prévenir tout de suite les 4.300 autres porteurs du SOLEIL que nous ne pourrions pas satisfaire toutes les requêtes du genre, à l'avenir...

Centre commercial de \$2 millions

LAURIER-STATION — La construction d'un centre commercial, évalué à quelque \$2 millions, débutera au début du printemps prochain, à Laurier-Station, dans le comté de Lotbinière. La firme Langevin Construction Inc., qui a conçu ce projet, a fait l'acquisition d'un terrain de 140.000 pieds carrés. Une bâtisse de 40.000 pieds carrés abritera, au début, une douzaine de commerces, dont une épicerie de la chaîne Provigain, selon ce qu'a fait savoir un porte-parole de l'entreprise Langevin, qui a déjà réalisé de semblables projets à Beauport, Villeneuve et Beauport.

\$63,820 à Saint-Hubert

RIVIERE-DU-LOUP — Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$63,820 à un projet PAT présenté par la municipalité de Saint-Hubert, dans le comté de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un projet intitulé: "la collectivité de Saint-Hubert" et relevant du programme d'aide au travail (PAT) du ministère ainsi que de l'opération OSE. Ce projet emploiera 15 personnes dont 14 bénéficiaires d'aide sociale durant une période de 20 semaines. Les participants accompliront des travaux d'amélioration de l'environnement municipal à Saint-Hubert. Le promoteur du projet est M. Aurèle Michaud.

Menace de grève

VICTORIAVILLE — Membres d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats démocratiques, la soixantaine d'employés municipaux de Victoriaville, par un vote de 98 pour 100, ont donné le mandat à leurs dirigeants de déclencher un arrêt de travail en temps opportun pour appuyer leurs revendications en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail. Il n'y aura pas cependant de débrayage avant les séances de négociations prévues pour les 19 et 20 décembre.

2,500 paires de lunettes

PLESSISVILLE — La cueillette de vieilles lunettes pour les gens du Tiers Monde a connu un succès inespéré. L'objectif fixé de 1.000 paires a été largement dépassé; en effet, le club Lions de Plessisville a recueilli plus de 2.500 paires. Le club remercie la population de Plessisville et de la région d'avoir répondu si généreusement à son appel.

Télévision communautaire

LEVIS — La Fête des oiseaux sera l'unique sujet de l'émission hebdomadaire de C.V. Pop, l'équipe de télévision communautaire sur la Rive-Sud. L'émission, qui sera d'abord présentée ce soir à 19h sera répétée demain, à 17h30 et dimanche prochain, à 11h. Le festival de la Fête des oiseaux en est à sa cinquième année d'existence. C'est donc un bilan en même temps qu'une perspective que le Centre Vidéo populaire entend présenter sur le canal 6 du câble de la Rive-Sud.

Gravures vendues à l'encan

MATANE — Plus d'une soixantaine de gravures réalisées par les artistes du centre de conception graphique GRAFF, de Montréal, seront vendues à l'encan demain, à compter de 19h, dans le hall du cégep de Matane. GRAFF regroupe une soixantaine d'artistes oeuvrant dans les différentes disciplines de la gravure: eau-forte, sérigraphie, lithographie, etc. Une partie de leurs oeuvres est exposée à la Galerie d'art de Matane jusqu'au 23 décembre.

Kiosque des loisirs de Baie-Saint-Paul

BAIE-SAINT-PAUL — Le service intermunicipal des loisirs de Baie-Saint-Paul tiendra un kiosque d'information sur ses différentes activités pour la saison à venir. Ce kiosque prendra place au centre commercial demain et vendredi de 17h à 21h et samedi de 10h à 21h. Cet organisme en profitera également pour distribuer un questionnaire à la population, afin de tenter de découvrir quels seraient les besoins les plus pressants à offrir aux amateurs.

Nouveau président

THETFORD MINES — Le maire d'Asbestos, M. Roch Fréchette, vient d'être élu à la présidence de l'Association des cités et villes du district de Saint-François. Il succède au maire d'East-Angus, M. Roger Couture.



Bien historique

Le bateau T.E. Draper, qui sert pendant 50 ans au transport du bois par flottage, a été reconnu bien historique par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois. Ce bateau, qui a grandement contribué au développement de la vie économique et sociale du Témiscamingue, est actuellement à Angliers.

Un Cadeau Classique Qui Plaira

EN VENTE JUSQU'AU 22 DECEMBRE

DISQUES et RUBANS

RUBANS
4 97 ch.

MOZART:
Requiem

AUSI DISPONIBLES:
Beethoven: Piano concerto #5
Beethoven: Piano Concerto #1

SIBELIUS:
Symphonie No 3 op. 52

AUSI DISPONIBLES:
Mendelssohn: Symp. #3
Strauss: Wiener Melodien
Dvorak: Symp. #7
Beethoven: Sonate pour piano

FESTIVO

RESONANCE

VIRTUOSO MANDOLINS
Chopin: 17 waltzes
Berlioz: Symp. Fantastique

FESTIVAL OF HITS STRAUSS WALTZES
Strauss: Emperor Waltz
Viennese: Four Seasons

BEETHOVEN: Symphony No 9
Ravel: Bolero
Mendelssohn: Symp. #4, Italian

Tchaikovsky: Symphonie #4
Paganini: Violin Concerto #1, 2

DGG

BEETHOVEN: Violin Concerto op. 61

DYORAK: Symphonische Dichtungen op. 107

BEETHOVEN: 9 SYMPHONIES KARAJAN
BERLIN PHILHARMONIC

44 97 ch.

3 97 ch.

3 97 ch.

3 97 ch.

6 97 ch.

6 97 ch.

6 97 ch.

6 97 ch.

6 97 ch.

Cassettes QUINTESSENCE

3 97 ch.

MAIL ST-ROCH
529-0104

PLACE FLEUR DE LYS
524-3591

PLACE LAURIER
658-4302

GALERIES STE-ANNE
667-8400

GALERIES CHAGNON
833-1675



M. Jean Létourneau, de la compagnie Québec Téléphone, à gauche, donne des explications à M. Gilles Bernier, propriétaire de l'hôtel-motel Igloo, de Ville Saint-Georges, sur la mise en service d'un standard électronique 232.

Standard électronique installé par Québec Téléphone en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-GEORGES — La mise en service d'un standard privé électronique 232 à Ville Saint-Georges de Beauce, par la compagnie Québec Téléphone, constitue une première au Québec.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Jean Létourneau, gérant du service aux abonnés de la compagnie Québec Téléphone, du district de Saint-Georges, lors d'une conférence de presse à l'hôtel-motel Igloo, de Ville Saint-Georges de Beauce, où l'appareil a été installé.

Selon M. Létourneau, ce dispositif nouveau adopté spécifiquement aux besoins de l'industrie hôtelière permet notamment un cheminement plus rapide des appels adressés aux clients de l'hôtel.

De plus, a-t-il dit, par ce système intégré, il est possible d'acheminer directement un appel d'un poste à un

autre à l'intérieur de l'hôtel, de communiquer directement avec l'extérieur et d'introduire une conférence téléphonique.

A titre d'exemple, M. Létourneau fit remarquer qu'un appel en attente peut être transféré automatiquement dès que le poste occupé devient libre, et que ce système offre également un service de réveil automatique aux chambres.

Autre amélioration

On a aussi appris l'addition prochaine par Québec Téléphone d'un concentrateur Lynch B-281 à Saint-Benoît de Beauce.

Il s'agit d'un nouveau système évalué à \$58,000 qui permettra aux abonnés de Saint-Benoît de Beauce de se prévaloir, dès janvier prochain, de la possibilité d'obtenir des lignes individuelles ou des lignes à deux abonnés seulement.

Nouvelle structure

Dans le but de se rapprocher davantage de ses abonnés et de mieux ajuster à l'évolution rapide de la technologie, la compagnie Québec Téléphone a procédé à une modification de la structure de ses régions administratives.

Il en résulte par ce renouveau, comme l'a mentionné Jean Létourneau, qu'aujourd'hui, la partie réseau extérieur pour tous les districts de la région de Québec a été confiée à Gilles Gravel, de Sainte-Marie, la partie commutation à Herman Champagne, de Sainte-Marie, et finalement le module service aux clients est passé sous la responsabilité de Michel Carrier, également de Sainte-Marie.

Quant à Jean Létourneau, le nouveau gérant des services aux abonnés du district de Saint-Georges, il est le responsable de l'ensemble des relations avec les corps publics, les média,

les conseils municipaux et les regroupements d'abonnés.

Aussi, M. Létourneau voit à obtenir des agents socio-économiques, les données pertinentes au développement du territoire, recommande les modifications aux limites du secteur des travaux de base, dirige l'ensemble des travaux d'installation, de réparation et d'entretien des équipements d'abonnés, puis coordonne les échanges entre Québec Téléphone et l'industrie de la construction.

Du côté de ses relations avec les média, le travail de Jean Létourneau consiste à communiquer le programme annuel de construction au niveau des investissements, des informations sur des projets précis de construction, de fournir des informations sur les nouveaux équipements de la technologie moderne et finalement, de fournir les grands principes d'opération de la compagnie Québec Téléphone dans le district de Saint-Georges de Beauce.

Subventions de \$193,200 pour agrandir 4 usines

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINTE-JOSEPH — Quatre entreprises de la Beauce ont accepté des subventions du MEER se totalisant à \$193,200 en vue de l'expansion de leur usine, permettant la création de 40 nouveaux emplois et des investissements de \$966,000.

Il s'agit des entreprises Les Portes

Lambton Inc., à Lambton; Les Meubles Beaucerons Inc., à Ville Saint-Georges; de l'entreprise Veriel Limitée, à Saint-Victor; et de la Meunerie P.A. Lessard & Fils, à Ville Saint-Georges de Beauce.

Joint par téléphone à son bureau de Québec, c'est ce qu'a annoncé, hier, au SOLEIL, un porte-parole au bureau provincial du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER).

Selon notre informateur, cette aide financière au montant de \$193,200 a été offerte aux quatre entreprises de la Beauce, en vertu du programme LSRR (loi sur les subventions au développement régional), institué par le MEER pour inciter à l'investissement et créer des emplois, ceci en vue de combattre les disparités régionales.

Saint-Georges

Pour l'agrandissement des bâtis-

ses actuelles, la construction de trois nouveaux silos d'une capacité d'entreposage de 75 tonnes chacun, et l'installation de nouvelles machineries pour le traitement des grains et la fabrication de moutures laitières, la Meunerie P.A. Lessard & Fils, de Ville Saint-Georges de Beauce, a accepté une subvention de \$118,400 du MEER pour des investissements de \$592,000.

Ce projet d'expansion permettra la

création de 6 nouveaux emplois, portant ainsi le nombre d'employés à l'usine de la Meunerie P.A. Lessard & Fils, à 20 personnes.

De son côté, l'entreprise Les Meubles Beaucerons Inc., qui se spécialise dans la fabrication de meubles, styles canadien et colonial, recevra une subvention de \$45,000 pour des investissements de \$225,000 permettant la création de 27 nouveaux emplois et

portant le nombre d'employés à cette usine du parc industriel de Ville Saint-Georges, à plus de 90 personnes.

Il s'agit d'un projet d'agrandissement et de modernisation de l'usine actuelle, qui permettra à cette entreprise de la Beauce d'avoir une meilleure diversification de sa production.

Lambton

L'entreprise Les Portes Lambton Inc., de la municipalité de Lambton, qui se spécialise dans la fabrication de portes en bois plaqué, recevra une subvention du MEER de \$19,800 pour la création de 4 nouveaux emplois, portant le nombre d'employés à cette usine à 23 personnes.

Le coût des investissements à cette usine de la Beauce a été de \$99,000 pour l'agrandissement de cette entreprise qui a consisté à améliorer la réception et la livraison de la marchandise.

Saint-Victor

Quant à l'entreprise Veriel Limitée, de Saint-Victor de Beauce, qui se spécialise dans la fabrication de meubles, sur spécification, elle recevra une subvention du MEER de \$10,000 pour l'agrandissement de son usine qui nécessitera des investissements de \$50,000.

Ce projet chez Veriel Limitée amènera la création de 3 nouveaux emplois, portant ainsi le nombre d'employés à cette usine à 11 personnes.

Restauration de la Jacques-Cartier: le comité est prêt à chercher des solutions avec Domtar

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Positif, tel est le qualificatif employé pour indiquer le déroulement et les résultats premiers de la rencontre entre les autorités de la compagnie de papier journal Domtar, de Donnacona, et le comité exécutif de Comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier.

Cette rencontre, tenue à Donnacona, voulait établir le contact entre les dirigeants locaux de la Domtar et le comité régional et, aussi, remettre aux représentants de la compagnie une copie du rapport d'étude de la Jacques-Cartier sur le potentiel de rivière à saumons de ce cours d'eau.

Les informations qui ressortent de cette rencontre sont à l'effet que des

discussions franches se sont déroulées et l'objectivité a dominé tout au cours de celles-ci.

Mentionnons que la compagnie Domtar représente une partie importante dans le projet de restauration de la rivière Jacques-Cartier pour en refaire une rivière à saumons. En effet, cette compagnie possède des propriétés sur le parcours entier de

cette rivière, à partir de Donnacona jusqu'aux limites du parc des Laurentides.

A ce moment, l'aspect du droit d'accès, de passage ainsi que l'acquisition possible de terrains sur les bords de la rivière constituent un facteur important dans l'ensemble du projet.

A l'issue de cette rencontre, il a été annoncé que la compagnie procéderait à une étude du document déposé et qu'une deuxième rencontre suivrait pour permettre aux membres du comité de recevoir les commentaires appropriés et poursuivre les discussions amorcées.

C'est dans un esprit positif et de franche collaboration que les deux parties se sont donc engagées dans ce qui pourrait être de longues discussions pour l'aboutissement d'une entente quelconque qui permettra la réalisation du projet mis de l'avant par le comité régional.

D'ailleurs, le président Romain Boivin a clairement indiqué à l'issue de la rencontre, que tous les membres désiraient travailler objectivement et collaborer avec la compagnie Domtar pour aider à résoudre les problèmes éventuels que pourrait rencontrer cette dernière dans la réalisation du projet de restauration de la Jacques-Cartier.

Canada au travail verse \$654,402

PORTNEUF — Dans le cadre du programme Canada au travail, 25 projets totalisant la somme de \$654,402 ont été approuvés pour la région de Portneuf.

Parmi les principaux projets approuvés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, mentionnons celui de l'aménagement sur la route de Rivière-à-Pierre \$58,030, le barrage à Saint-Casimir \$49,749, l'aménagement d'un ruisseau à Saint-Raymond \$40,732, le projet de la coporation du Conseil de comté de Portneuf sur la région de Portneuf et ses bords \$31,440, ainsi que des aménagements divers

dans les localités de Saint-Ubalde, Saint-Raymond \$35,940.

Plusieurs autres secteurs de l'activité régionale ont également retenu l'attention du ministère fédéral qui a consenti des projets.

On y remarque Val-Belair pour le ski de fond avec un projet de \$27,248, Saint-Augustin-de-Desmaures pour les fouilles archéologiques \$19,694, Neuville pour un port de plaisance \$9,072, Portneuf pour un centre de loisirs \$29,950, Saint-Marc-des-Carrières pour la participation et l'organisation \$27,136, Saint-Gilbert pour

l'histoire \$12,916, Sainte-Anne-de-la-Pérade pour la rénovation et l'aménagement \$24,200, Grondines village \$20,664 pour la récréation et l'embellissement, Saint-Ubalde pour l'artisanat \$25,920, la commission scolaire Portneuf pour l'inventaire et le classement des archives de ladite commission \$16,200, le moulin Marcoux à Pont-

Rouge \$23,976, le Carrefour de Saint-Basile \$29,040.

Ont également été approuvés des projets connus sous le nom de La Vigie au Lac-Saint-Joseph \$20,736, à Saint-Prosper le projet "En Marche" \$8,424, au Lac-aux-Sables "Donne-nous la main" \$21,200 et, finalement, l'assainissement régional \$30,392.

CORRECTION
Il s'est glissé une erreur dans notre cahier publicitaire "Un Noël emballant", inséré dans ce journal le 10 décembre. En page 4, vous auriez dû lire:

POTS HERMETIQUES
faits en Italie.

Petits: **477** ch. Grands: **577** ch.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvénients que cette erreur a pu leur causer.

Faites Confiance à Towers
Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Macleur

une saveur SUPÉRIEURE

CHARCUTERIES JAMBONS

Pourquoi payer plus cher?
RABAIS DE 30% SUR BIJOUX
AVEC ETIQUETTE OR

Faites un bon placement. Offrez-lui:

Des perles de toutes les couleurs
Colliers en or 10, 14, 18 carats
Bagues exclusives avec pierres précieuses
Chaînes — Breloques — Boucles d'oreilles
d'Italie et d'Espagne —
Bracelets de toutes formes.

BAGUE
14 carats
avec diamants 0.82 points.
Prix rég. \$1,900
SPECIAL
\$1,330

Réparation de bijoux
Service rapide par
des joailliers
experts.

RABAIS
Nous avons la collection
complète de montres
SEIKO

Achetez en toute confiance. Tous nos bijoux portent une garantie entière. Venez sans tarder et prenez le temps d'admirer notre grande collection de bijoux modernes exclusifs.

WRS
W.R. SAVARD, joaillier
2461, chemin St-Louis (coin côte Gignac)
Centre commercial Parc Falaise, Sillery — 653-3115

LIQUIDATION TOTALE D'INVENTAIRE
Bottes - Souliers - Sacs à main

\$15 - \$25 - \$35 et plus

SALON ITALIEN
Galeries Canadienne
Galeries Charlesbourg
930, rue St-Jean
670, Mail St-Roch
279, rue St-Joseph est

Pour Noël les enfants s'habillent

20% DE RABAIS
sur tous nos
MANTEAUX LONGS
et
HABITS DE NEIGE
en magasin

N.B. — Les anoraks en duvet ne sont pas réduits. Le magasin est ouvert tous les soirs, du 11 décembre jusqu'à Noël.

CHEZ J. M. CLÉMENT

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants

CLÉMENT
L.TÉE

PLACE STE-FOY 653-9363

la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

Un amant de la forêt a donné aux siens le goût de la sylviculture

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le président du Syndicat des producteurs agricoles (UPA) de la région de Québec-Ouest, M. Marcel Beaudoin, de Saint-Agapit, comté de Lotbinière, en plus de son intérêt manifesté pour la forêt, a réussi à perpétuer le goût de la sylviculture dans sa famille.

C'est ce qui lui a permis d'obtenir la deuxième place au concours du Mérite forestier 1979 pour la région de Québec (03), dont la remise d'un trophée et d'un montant de \$1.000 lui a été faite lors d'une cérémonie tenue dernièrement à Sainte-Marie de Beauce.

Peu de temps après avoir reçu cet honneur, M. Marcel Beaudoin affirme qu'il aime la forêt depuis son enfance et les travaux qu'il a accomplis sur sa terre, avec l'aide de ses deux frères, sont aussi divers que l'élevage, l'ex-

ploitation forestière et la transformation du bois.

On a aussi appris que ce serait à partir du bois de sa terre, à Saint-Agapit, qu'il a construit sa nouvelle étable et refait l'intérieur de la maison familiale.

Collaboration

Toutefois, Marcel Beaudoin attribue une grande partie de son succès pour l'obtention d'une deuxième place au concours du Mérite forestier 1979, à son frère célibataire Gérard. Ce dernier parle de la forêt -vec passion, et selon lui, "les arbres sont des amis".

Pour Gérard Beaudoin, l'aménagement de la propriété forestière de son frère Marcel très occupé par ses activités à l'UPA est une priorité, vu qu'il connaît chaque partie des 39 hectares (96 acres) du boisé, dont la majorité des arbres ont été élagués.

Il en résulte par ce travail, a expliqué Marcel Beaudoin, que l'accès à la forêt est facilité et les branches ne seront pas arrachées à la fonte des neiges.

Ce serait suite aux conseils de MM. Roch Delisle et Jean-Paul Dubé, du ministère des Terres et Forêts, que les frères Marcel et Gérard Beaudoin ont réussi à faire d'une ancienne savane (marais), un boisé très sain, ce qui a amené Marcel Beaudoin à dire "le terrain prend de la valeur d'année en année".

On constate qu'à l'entrée de la propriété de Marcel Beaudoin, de bons érables croissent sur une superficie de 3 hectares (7 acres), ce qui fait qu'à chaque printemps, la récolte de sucre permet de répondre aux besoins de la famille.

De plus, un boisé de 34 hectares a été bien aménagé et Marcel Beaudoin possède aussi une plantation de 2 hectares (5 acres).

Du côté de la protection, pour Gérard Beaudoin il est important qu'on garde les arbres tant qu'ils sont en sante et ce qui démontre bien le souci qu'il a de protéger la forêt, c'est

qu'il a creusé "à la petite pelle" tous les fossés qui permettent le drainage des terres.

Par ce travail, a expliqué le gagnant de la deuxième place au concours du Mérite forestier 1979 pour la région de Québec (03), "la croissance des arbres s'est accrue de 4 à 5 fois et ces tranchées forment d'excellents coupe-feu".

On a aussi appris que sur la terre de Marcel Beaudoin, les chemins sont suffisamment larges pour permettre de circuler convenablement et l'installation d'une clôture protège la propriété des méfaits de l'homme et des animaux.

Tout en acceptant son prix avec satisfaction, Marcel Beaudoin a tenu à rendre hommage à son frère Gérard.



Tous les fossés permettant le drainage des terres et protégeant contre le feu ont été creusés "à la petite pelle" par M. Gérard Beaudoin.



M. Marcel BEAUDOIN

en bref

Le sens des affaires



Le jeune Nicolas Savard, de Saint-Fidèle, comté Charlevoix, nous adresse sa photo en expliquant qu'elle devrait être publiée pour signaler le fait qu'il livre LE SOLEIL dans son quartier depuis plus d'un an déjà. L'originalité de cette démarche qui illustre bien le "sens des affaires et de la publicité" de notre confrère, mérite bien qu'on cède à son désir. Aussi bien prévenir tout de suite les 4.300 autres porteurs du SOLEIL que nous ne pourrions pas satisfaire toutes les requêtes du genre, à l'avenir...

Centre commercial de \$2 millions

LAURIER-STATION — La construction d'un centre commercial, évalué à quelque \$2 millions, débutera au début du printemps prochain, à Laurier-Station, dans le comté de Lotbinière. La firme Langevin Construction Inc., qui a conçu ce projet, a fait l'acquisition d'un terrain de 140.000 pieds carrés. Une bâtisse de 40.000 pieds carrés abritera, au début, une douzaine de commerces, dont une épicerie de la chaîne Provigo, selon ce qu'a fait savoir un porte-parole de l'entreprise Langevin, qui a déjà réalisé de semblables projets à Beauport, Villeneuve et Beauport.

\$63,820 à Saint-Hubert

RIVIERE-DU-LOUP — Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$63.820 à un projet PAT présenté par la municipalité de Saint-Hubert, dans le comté de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un projet intitulé: "la collectivité de Saint-Hubert" et relevant du programme d'aide au travail (PAT) du ministère ainsi que de l'opération OSE. Ce projet emploiera 15 personnes dont 14 bénéficiaires d'aide sociale durant une période de 20 semaines. Les participants accompliront des travaux d'amélioration de l'environnement municipal à Saint-Hubert. Le promoteur du projet est M. Aurele Michaud.

Menace de grève

VICTORIAVILLE — Membres d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats démocratiques, la soixantaine d'employés municipaux de Victoriaville, par un vote de 98 pour 100, ont donné le mandat à leurs dirigeants de déclencher un arrêt de travail en temps opportun pour appuyer leurs revendications en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail. Il n'y aura pas cependant de débrayage avant les séances de négociations prévues pour les 19 et 20 décembre.

2.500 paires de lunettes

PLESSISVILLE — La cueillette de vieilles lunettes pour les gens du Tiers Monde a connu un succès inespéré. L'objectif fixé de 1.000 paires a été largement dépassé: en effet, le club Lions de Plessisville a recueilli plus de 2.500 paires. Le club remercie la population de Plessisville et de la région d'avoir répondu si généreusement à son appel.

Télévision communautaire

LEVIS — La Fête des oiseaux sera l'unique sujet de l'émission hebdomadaire de C-V Pop, l'équipe de télévision communautaire sur la Rive-Sud. L'émission, qui sera d'abord présentée ce soir à 19h sera répétée demain, à 17h30 et dimanche prochain, à 11h. Le festival de la Fête des oiseaux en est à sa cinquième année d'existence. C'est donc un bilan en même temps qu'une perspective que le Centre Vidéo populaire entend présenter sur le canal 6 du câble de la Rive-Sud.

Gravures vendues à l'encan

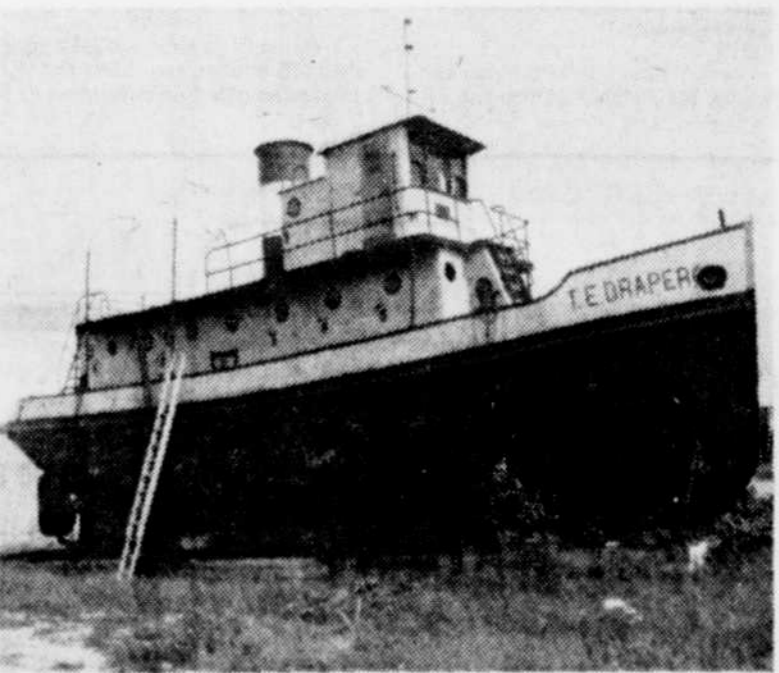
MATANE — Plus d'une soixantaine de gravures réalisées par les artistes du centre de conception graphique GRAFF, de Montréal, seront vendues à l'encan demain, à compter de 19h, dans le hall du cégep de Matane. GRAFF regroupe une soixantaine d'artistes oeuvrant dans les différentes disciplines de la gravure: eau-forte, sérigraphie, lithographie, etc. Une partie de leurs oeuvres est exposée à la Galerie d'art de Matane jusqu'au 23 décembre.

Kiosque des loisirs de Baie-Saint-Paul

BAIE-SAINT-PAUL — Le service intermunicipal des loisirs de Baie-Saint-Paul tiendra un kiosque d'information sur ses différentes activités pour la saison à venir. Ce kiosque prendra place au centre commercial demain et vendredi de 17h à 21h et samedi de 10h à 21h. Cet organisme en profitera également pour distribuer un questionnaire à la population, afin de tenter de découvrir quels seraient les besoins les plus pressants à offrir aux amateurs.

Nouveau président

THETFORD MINES — Le maire d'Asbestos, M. Roch Fréchette, vient d'être élu à la présidence de l'Association des cités et villes du district de Saint-François. Il succède au maire d'East-Angus, M. Roger Couture.



Bien historique

Le bateau T.E. Draper, qui servait pendant 50 ans au transport du bois par flottage, a été reconnu bien historique par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois. Ce bateau, qui a grandement contribué au développement de la vie économique et sociale du Témiscamingue, est actuellement à Angliers.

Un Cadeau Classique Qui Plaira

EN VENTE JUSQU'AU 22 DECEMBRE

CENTRE DE MUSIQUE Sherman

DISQUES et RUBANS

RUBANS 4,97 ch

MOZART: Requiem 3,97 ch

AUSI DISPONIBLES:
Beethoven: Piano concerto #5
Beethoven: Piano Concerto #1

FESTIVO

VIRTUOSO MANDOLINS 3,97 ch

Chopin: 17 waltzes
Berlioz: Symp. Fantastique

RESONANCE

FESTIVAL OF HITS STRAUSS WALTZES 3,97 ch

Strauss: Emperor Waltz
Vivaldi: Four Seasons

BEETHOVEN: Symphony No 9 3,97 ch

Ravel: Bolero
Mendelssohn: Symp. #4
Italian

PHILIPS DGG

BEETHOVEN: Violin Concerto op. 61 6,97 ch

AUSI DISPONIBLES:
Mendelssohn: Symp. #3
Strauss: Wiener Melodien
Dvorak: Symp. #7
Beethoven: Sonate pour piano

TCHAIKOVSKY: Symphony No 5 6,97 ch

Chopin: Concerto pour piano
Brahms: Concerto pour violon
Beethoven: Symp. #3
Schumann: Piano Quartet
Brahms: Symp. #2

BEETHOVEN: 9 Symphonies de Karajan 44,97 ch

Cassettes QUINTESSENCE

3,97 ch.

MAIL ST-ROCH
529-0104

PLACE FLEUR DE LYS
524-3591

PLACE LAURIER
658-4302

GALERIES STE-ANNE
667-8400

GALERIES CHAGNON
833-1675

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Redempteur

\$3 millions de plus dans le comté (Jean Garon)

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

palités du comté de Lévis auront globalement des revenus accrus d'au moins \$3 millions de dollars, en 1980.

fois que cette somme a été établie en tenant compte du fait que les municipalités pourront, à compter du 1er janvier 1980, s'approprier le champ de l'impôt foncier qui était antérieurement occupé par les commissions scolaires.

De cette façon, le député Jean Garon voulait faire une mise au point à la suite d'une déclaration du maire de la ville de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, qui disait, la semaine dernière, que la réforme fiscale décrétée par le gouvernement du Québec obligeait

cette municipalité à des restrictions budgétaires.

« La ville de Lévis perd un revenu provenant de la taxe de vente, mais elle gagne d'autres choses, comme par exemple l'imposition foncière sur les propriétés institutionnelles », a signalé M. Garon.

Selon un calcul fait par M. Jean Garon, la ville de Lévis aura des revenus additionnels de \$178.190, en 1980.

Cela est dans l'hypothèse que ce conseil municipal veuille bien occuper tout le champ d'impôt foncier laissé par la commission scolaire.

Le calcul du député Jean Garon est aussi basé sur des données de 1979.

c'est-à-dire que, pour l'année 1980, s'ajoutent sans doute de la population et de nouvelles valeurs imposibles.

Ainsi, d'après ce même mode de calcul et selon la même hypothèse, la ville de Lauzon aura des revenus additionnels de \$1.003.102, en 1980, celle de Saint-Romuald aura ainsi des revenus additionnels de \$800.298.

De la même façon, il y aura des revenus additionnels de \$18.290 pour la municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, de \$147.293 pour celle de Saint-David, de \$321.930 pour la ville de Charny, de \$163.275 pour celle de Saint-Redempteur, de \$312.130 pour Bernières, et de \$311.681 pour la municipalité de Saint-Nicolas.

Marche d'élèves à La Pocatière pour doter Jacquezyl d'une école

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Comment amener les élèves bien nantis d'une polyvalente québécoise à entreprendre une marche de 10 kilomètres et recueillir plus de \$3.000, afin de doter d'une école primaire un petit bourg rural perdu dans le nord-est d'Haïti: Jacquezyl?

« Ou comment intéresser cette jeunesse parfois trop choyée à se préoccuper des problèmes des pays en voie de développement, et surtout à s'impliquer dans la réalisation d'un projet pratique? »

C'est une recette que semble avoir trouvée l'équipe de pastorale de l'école polyvalente de La Pocatière, et qu'on veut partager avec d'autres milieux scolaires.

L'idée a suivi le retour au Québec

d'une mission féminine en Amérique latine du Conseil de la coopération du Québec.

La délégation québécoise revenait avec le but premier d'animer coopérativement le bourg rural haïtien de Jacquezyl, aux prises avec un besoin d'alphabetisation à 100 pour 100, et d'organisation coopérative de ses pêches et de sa production agricole.

Pourquoi pas s'embarquer!

Membre de la mission coopérative en Haïti, un professeur de l'école polyvalente de La Pocatière, Violette Alarie Gendron, a fait part de la situation à ses collègues. A Jacquezyl, c'est le tableau maintes fois esquissé d'une population pauvre et déshéritée mais qui reste courageuse et veut lutter contre le sort, survivre et améliorer sa condition.

Avec l'aide du gouvernement canadien, ces gens pourront bénéficier du creusage d'un puits. Ce qui leur

permettra de s'alimenter en eau potable et de contrer une sécheresse quasi permanente.

Par leur regroupement avec les quelque 3.000 paysans des bourgs voisins, les citoyens de Jacquezyl peuvent aussi se soutenir et s'entraider, en participant notamment de façon régulière à des « corvées agricoles et de pêche ». Ils reçoivent en cela une assistance des autorités religieuses diocésaines.

Reste l'analphabétisme! Et pourquoi l'école polyvalente, professeurs et élèves, ne s'embarquerait-elle pas dans l'organisation d'une école élémentaire, à Jacquezyl?

Missi-Haïti

On y va d'abord d'un nom et d'un organisme, pour assumer la responsabilité et la réalisation du projet: « Missi-Haïti ».

On se fixe ensuite un objectif: l'engagement d'un jeune professeur

issu du milieu, au coût d'environ \$1.200 par année.

On prévoit pour l'avenir: l'engagement sera pour une durée d'au moins cinq ans.

Et pour le financement, ce sera une marche commanditée de 10 kilomètres.

Ça dépasse les attentes

Et c'est ainsi que par un froid et pluvieux samedi d'octobre, une horde de 250 jeunes et moins jeunes de la polyvalente ont défilé dans les rues de La Pocatière, brandissant des pancartes de ralliement sur « Jacquezyl », qui se poursuivra pendant au moins cinq autres années encore, afin d'assurer la continuité de la première promotion de l'école et de son premier professeur.

On dispose également d'un organisme bien structuré, « Missi-Haïti », qui se propose d'autres projets bien précis en éducation et en hygiène, pour poursuivre cette implication pratique de l'école dans le développement international.

Expérience à partager

Et comme l'ont souligné au SOLEIL le professeur Violette Gendron et le conseiller pastoral Justin Picard, personne à l'école polyvalente de La Pocatière n'a la prétention de sauver toute l'humanité.

Mais on a aussi à comprendre cette phrase de saint Exupéry que « chacun en posant sa pierre contribue à construire le monde ».

On croit à l'exemple multiplicateur, comme celui de l'école primaire de Jacquezyl, pour former une société nouvelle, sous le signe de l'amour, de la justice et de la coopération.

C'est une expérience à partager, parée qu'on en arrive en fin de compte à se demander qui, de Jacquezyl ou de La Pocatière, a retiré le plus d'enrichissement personnel: le jeune Haïtien qui émergera de l'analphabétisme, ou le grand adolescent québécois qui réalise le pouvoir de la solidarité humaine!



Photo: François Gendron

Les étudiants de la polyvalente à La Pocatière ont marché 10 km et ramassé \$3.000 pour doter d'une école élémentaire le petit bourg rural Jacquezyl, en Haïti.

CORRECTION
Il s'est glissé une erreur dans notre cahier publicitaire "Un Noël emballant", inséré dans ce journal le 10 décembre. En page 4, vous auriez dû lire:

POTS HERMETIQUES
faits en Italie.

Petits: **477** ch. Grands: **577** ch.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvénients que cette erreur a pu leur causer.

Faites Confiance à Towers
Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Macfleur

une saveur SUPÉRIEURE

CHARCUTERIES JAMBONS

Pourquoi payer plus cher?
RABAIS DE 30% SUR BIJOUX
AVEC ÉTIQUETTE OR

Faites un bon placement.
Offrez-lui:

Des perles de toutes les couleurs
Colliers en or 10, 14, 18 carats
Bagues exclusives avec pierres précieuses
Chaînes — Breloques — Boucles d'oreilles
d'Italie et d'Espagne —
Bracelets de toutes formes

BAGUE
14 carats
avec diamants 0.82 points.
Prix rég. \$1,900
SPECIAL
\$1,330

Réparation de bijoux
Service rapide par
des joailliers
experts.

RABAIS
Nous avons la collection
complète de montres
SEIKO

Achetez en toute confiance. Tous nos bijoux portent une garantie entière. Venez sans tarder et prenez le temps d'admirer notre grande collection de bijoux modernes exclusifs.

WRS
W.R. SAVARD, joaillier
2461, chemin St-Louis (coin côte Gignac)
Centre commercial Parc Falaise, Sillery — 653-3115

LIQUIDATION TOTALE D'INVENTAIRE

Bottes - Souliers - Sacs à main

\$15 - \$25 - \$35 et plus

SALON ITALIEN

Galeries Canadière
Galeries Charlesbourg
930, rue St-Jean
670, Mail St-Roch
279, rue St-Joseph est

Pour Noël les enfants s'habillent

20% DE RABAIS
sur tous nos
MANTEAUX LONGS
et
HABITS DE NEIGE
en magasin

N.B. — Les anoraks en duvet ne sont pas réduits. Le magasin est ouvert tous les soirs, du 11 décembre jusqu'à Noël.

CHEZ J. M. CLEMENT

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants

CLEMENT L T É E

PLACE STE-FOY 653-9363

décès et avis divers

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUDRY (Marguerite) — Au Centre Hospitalier St-Sacrement, à Québec, le 9 décembre 1979, est décédée Mlle Marguerite Beaudry, fille de feu M. Maurice P. Beaudry et de feu dame Eugène Paquet. Elle laisse dans le deuil, ses frères et belles-sœurs, M. Maurice Beaudry MD (Florence Pare), Robert Beaudry (Yolande Dion), ses neveux et nièces, Maurice-Pierre Beaudry, Marc Beaudry (Liliane Lapointe), Francine Beaudry Blouin (Gilles Blouin MD), ses petits-neveux et nièces, Marie-France et Isabelle Blouin, Marc-Antoine et Marie-Elaine Beaudry, ainsi que plusieurs cousins et cousines. À la demande de la famille, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Un service aura lieu samedi, le 15 décembre, à 14h, en l'église St-Dominique. Les funérailles ont été confiées à la Coop. Funéraire du Plateau 250 des Franciscains. Condoléances après le service. 72600

CHABOT (Jean-Marie) — À Québec, le 10 décembre 1979, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Jean-Marie Chabot, époux de dame Adrienne Potvin. Il demeurait au 1453 Lessard, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 décembre, à 11 heures. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau 250 des Franciscains à 10h30 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Yvan (Chantal Proulx), Carmelle (Alain Maillo), son père et sa mère M. et Mme Antoine Chabot ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 72600

LABRIE (Germaine Fiset) — A Donnacona le 11 décembre 1979, à l'âge de 77 ans, est décédée subitement dame Germaine Fiset, épouse de feu J. Augustin Labrie. Elle demeurait au 206 rue Fiset, Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 décembre, à 14h, en l'église Ste-Agnes de Donnacona et de la au crématorium. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Donald Labrie (Agathe Morin), M. et Mme Nelson Labrie (Claire Doris), M. et Mme Eddie Labrie (Dohanne Paquin), M. et Mme Jean-Paul Bourvige (Doris), Pauline Labrie, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et petits-enfants. À la demande de la défunte, le corps ne sera pas exposé, prière de se rendre à l'église à 13h30 pour les remontrances de condoléances. La direction des funérailles a été confiée à la maison Roger Benoit & Fils Ltée — Donnacona 72607

L'ITALIEN (Raoul) — À Charlesbourg, le 10 décembre 1979, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Raoul L'Italien, mécanicien, époux de dame Madeline Chouinard. Il demeurait au 8455 ave des Flandres. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 décembre, à 14h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa à 13h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et son gendre, M. et Mme Gilles Lussier (Génette), Roselyne, de Charny, Berchmans et Yves L'Italien, son petit-fils Pierre-Yves Lussier, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alice Hamel, Mme Claudia Deschênes, Mme Bernadette Pelletier, Mlle Delima L'Italien, Sr Marguerite Chouinard, M. et Mme Joseph Chouinard, M. et Mme Georges-Henri St-Pierre, M. et Mme Rosaire Chouinard, M. et Mme Jean-Baptiste Chouinard, M. et Mme Charles Edmond Dickner, Fr Jean Chouinard, M. et Mme Camille Chouinard, Sr Anne-Marie Chouinard, M. et Mme Joseph-Arthur Gauthier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 72708

ROCHETTE (Adrien) — Dans l'avis de décès de M. Adrien Rochette, décédé le 8 décembre 1979, on aurait dû lire, ses beaux-parents: M. et Mme Henri Beaudry, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Beaudry, M. et Mme Roger Beaudry. 72604

RODRIGUE (Wilbrod) — À l'Hôtel Dieu de Québec, le 11 décembre 1979, à l'âge de 78 ans et 10 mois, est décédé M. Wilbrod Rodrigue, époux de dame Yvonne Boutet. Il demeurait au 147 avenue St-Michel, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 décembre à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc 738 avenue Royale Beauport à 9h40 pour l'église de Ste-

Thérèse De Lasieux et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Mme Roland Rodrigue (Georgette Marquis), Jean-Paul (Yvette Dufresne), Lorenzo (Lissette Melançon), Wilbrod Junior, Maurice (Carmen Clavet), Marie (Claude Dubeau), Jacqueline (Noël Tanguay), Jean-Guy (Céline Vézina), ses frères, Paul (Évangéline Giroux), Jean-Baptiste (Marguerite Pelletier), Gérard, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17h et de 19 à 22h. 72613

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

DUBÉ (Yvon) — TROIS FOIS MERCI! À tous les gens, parents et amis, qui nous ont soutenus durant cette pénible épreuve que fut la mort de notre cher Yvon, que ce soit par leur présence, fleurs ou autres, soyez assurés que tous, nous vous en sommes reconnaissants. M. et Mme Albert Dubé et leurs enfants. 72728

LACHANCE (Ernest) — Les membres de la famille Lachance remercient tout sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Ernest Lachance, époux de dame Aurore Patricia Chouinard, survenu le 7 décembre 1979, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. À tous cordial merci. 72659

BAZIN (Maurice) — Samedi le 15 décembre 1979, à 11h en l'église de St-Louis-de-France, à Sainte-Foy, sera célébré le service anniversaire de Maurice Bazin époux de Aline Richard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 72626

CLOUTIER (Mme Marcel - Antoinette Legare) — Le service anniversaire aura lieu en l'église de Charlesbourg, le 15 décembre 1979, à 14h. 72624

LAPOINTE (Rodolphe) — Samedi, le 15 décembre 1979, à 15h en l'église du St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Rodolphe Lapointe, époux de feu dame Alexina Blouin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 84759

MICHAUD (Claude Christian) — Samedi, le 15 décembre 1979, à 19h30, en l'église de Rivière-Bleue, sera chantée la messe anniversaire de M. Claude-Christian Michaud, époux de dame Jeannine Drapeau. Parents et amis sont priés d'y assister. 72640

PREVOST (Fernand A.) — Vendredi, le 14 décembre 1979, à 19h30, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, rue Provancher, sera chanté le service anniversaire de M. Fernand A. Prevost. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 72646

RACINE (Virginie Blouin) — Samedi, le 15 décembre 1979, à 15h en l'église du St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de M. Fernand A. Prevost. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 72646

ROCHETTE (Adrien) — Dans l'avis de décès de M. Adrien Rochette, décédé le 8 décembre 1979, on aurait dû lire, ses beaux-parents: M. et Mme Henri Beaudry, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Beaudry, M. et Mme Roger Beaudry. 72604

RODRIGUE (Wilbrod) — À l'Hôtel Dieu de Québec, le 11 décembre 1979, à l'âge de 78 ans et 10 mois, est décédé M. Wilbrod Rodrigue, époux de dame Yvonne Boutet. Il demeurait au 147 avenue St-Michel, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 décembre à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc 738 avenue Royale Beauport à 9h40 pour l'église de Ste-

Thérèse De Lasieux et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Mme Roland Rodrigue (Georgette Marquis), Jean-Paul (Yvette Dufresne), Lorenzo (Lissette Melançon), Wilbrod Junior, Maurice (Carmen Clavet), Marie (Claude Dubeau), Jacqueline (Noël Tanguay), Jean-Guy (Céline Vézina), ses frères, Paul (Évangéline Giroux), Jean-Baptiste (Marguerite Pelletier), Gérard, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17h et de 19 à 22h. 72613

Routes et rues ont été faciles à déblayer

Ni les policiers, ni les équipes affectées au déblaiement des routes n'ont éprouvé de difficultés avec la première véritable tempête de neige qui s'est abattue sur la région de Québec, durant la nuit de lundi.

Selon les officiers des sûretés municipales de la région de l'Est du Québec, les gens se sont montrés prudents et raisonnables.

Raisonnables puisque les employés des voiries ont fait remarquer à peine quelques voitures qui les empêchaient d'effectuer le déblaiement des rues. «Nous avons trouvé cela bien drôle qu'il n'y ait pas plus de véhicules dans le chemin, a indiqué un policier de la ville de Lauzon. Faut croire qu'ils commencent à comprendre», a-t-il ajouté à la blague.

Prudents aussi parce qu'en dépit du mauvais état des routes, très peu d'accrochages se sont produits. Il n'y a qu'à Lévis que les accidents, tous mineurs, ont été plus nombreux qu'à l'habitude: une vingtaine d'accrochages ont été signalés. «Ce qui est normal pour une première neige», a indiqué un policier de cette municipalité.

Il faut espérer que les automobilistes ont fait preuve de la même prudence, ce matin, vers 2h: à plusieurs endroits, les patrouilleurs des corps policiers de la région ont signalé que les routes se trouvaient sur la «glace bleue» à la suite d'une précipitation de pluie qui s'est transformé subitement en verglas.



L'un des centres de plein air participant à la mise en commun des services, Le Saisonnier, à Lac-Beauport, peut accueillir jusqu'à 120 personnes.

Services en commun dans trois bases de plein air

par Gilles OUELLET

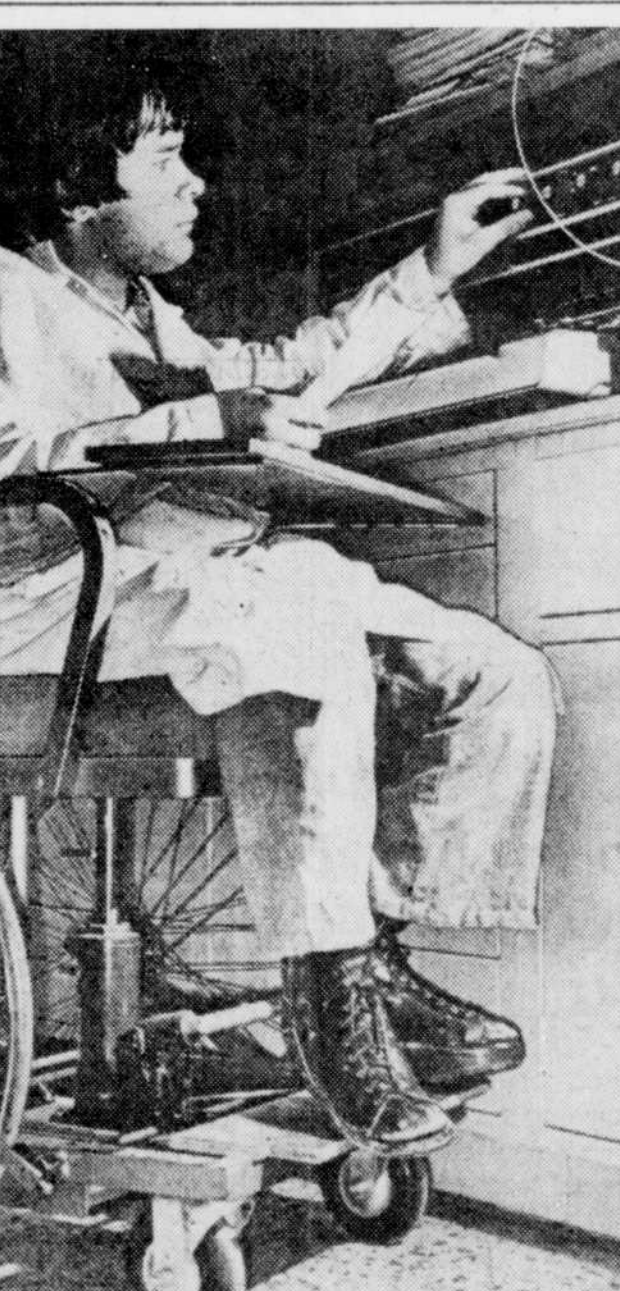
Trois centres de plein air de la région de Québec ont résolu de désormais remplacer la compétition qui existait entre eux par une étroite collaboration et une mise en commun de services, au profit du loisir et du bien-être des citoyens.

Leurs objectifs: faire connaître et promouvoir le plein air, maintenir une qualité des services offerts, rendre les activités accessibles et à des prix abordables pour les familles à revenus moyens. Les services sont sensiblement les mêmes: hébergement, nourriture, équipement, animation, stages, classes nature. Un «week-end adulte», soit du vendredi soir au dimanche, coûtera entre \$27 et \$31 dans l'un ou l'autre de ces camps.

Devant cette ressemblance entre les différentes bases, les responsables ont convenu de travailler ensemble pour la mise en commun des achats, ce qui représente globalement \$500.000 par année, la tenue d'une banque d'animateurs et de moniteurs et un travail d'équipe en vue d'attirer la clientèle vers ces centres.

En été, les jeunes de 7 à 14 ans participent à des camps. On compte sept employés permanents et jusqu'à 46 surnuméraires en saison d'intenses activités. Il est possible de rejoindre les responsables en composant 875-2727.

Cette station est une corporation sans but lucratif fondée en octobre 1977 grâce à une entente avec l'Union régionale de Québec des Caisnes populaires Desjardins. C'est une base ouverte à l'année et située à 35 km du pont Laporte.



Chaise hydraulique
Obligé de se déplacer en chaise roulante, Walter Balenovich de St-Catharines, en Ontario, a fait murer celle-ci d'un système hydraulique qui lui permet de l'élever ou de l'abaisser à volonté ce qui lui procure une plus grande autonomie. Il a obtenu l'aide du laboratoire de l'université Brock pour réaliser son projet.

Requête pour le droit aux services de stérilisation
MONTREAL (PC) — Un symposium portant sur le problème de l'accessibilité à la stérilisation pour les handicapés mentaux a pris fin vendredi soir à Montréal.

Plusieurs résolutions ont été adoptées, dont une qui demande que la personne vivant avec un handicapé mental ait droit aux services de contraception, dont la stérilisation, au même titre que les autres citoyens. Les participants ont entériné une résolution invitant le ministère des Affaires sociales à intensifier le développement des programmes d'aide et de services à l'intention des handicapés mentaux et des personnes de leur entourage. Quelques 200 spécialistes ont pris part à la réunion.

Le Saisonnier
D'abord une colonie de vacances, Le Saisonnier est devenu un centre de plein air en 1970. C'est un centre ouvert à l'année longue, d'une capacité d'accueil de 120 personnes.

En été, des camps familiaux d'une semaine sont possibles, en plus des camps pour jeunes organisés depuis plusieurs années. En hiver, on organise cette année, du 21 décembre au 6 janvier, un programme de Fêtes destiné aux familles.

Dans le reste de l'année, il y a les programmes auberges ou programmes communautaires pour les fins de semaine.

La Vigie
Situé à 50 km de Québec, le centre de plein air La Vigie, à Lac-Saint-Joseph, existe depuis 1976; c'est une base ouverte à longueur d'année.

Les adultes peuvent s'inscrire à des cours de voile, de perfectionnement, de camping et de canotage. On fait aussi à La Vigie, l'interprétation de la nature, la mycologie (connaissance, cueillette et dégustation des champignons) et l'ornithologie.

Il y a des stages d'hiver: ski de fond, raquette, camping d'hiver, découverte du ciel, et un programme des Fêtes pour les jeunes adultes (du 21 décembre au 6 janvier). Des programmes auberges pour une personne ou un groupe de 50 personnes sont possibles; la capacité d'accueil est pour 115 visiteurs en hiver et 220 durant la saison estivale.

Des centaines d'écoliers se rendent à La Vigie durant une année pour participer à différentes classes nature.

En 1980, Multiair veut recruter des membres en visant surtout les familles à revenus modestes; jusqu'à maintenant, 80 pour 100 de la clientèle était des enfants.

En été, pendant 10 semaines, il y a la colonie de vacances pour les 8-14 ans; en automne, des classes nature avec stages de sensibilisation à l'escalade ou au ski de fond sont organisées; en hiver, classes neige, stages de ki, camping et autres activités s'ajoutent au programme des Fêtes et au service d'auberge.

Au printemps, il y a les classes nature à l'Érablière (interprétation du temps des sucres). Ce centre, d'une capacité d'accueil de 80 personnes, emploie sept permanents et une trentaine d'occasionnels.

A Multiair, comme à La Vigie et au Saisonnier, on souhaite démythifier le plein air et en donner le goût à de plus en plus de Québécois.

Chômage: l'hiver s'annonce dur, dit l'opposition à Clark

OTTAWA (PC) — Pour le deuxième mois consécutif, le chômage s'est inscrit en hausse, en novembre, atteignant le chiffre de 771.000 sans travail, contre 743.000 en octobre, ce qui, de l'avis de l'opposition parlementaire, laisse présager de graves problèmes pour l'hiver.

M. Clark, quant à lui, ne s'est pas laissé gagner par cette inquiétude et s'est gardé de répondre des hier matinaux critiques de l'opposition, affirmant que le discours du budget, prononcé hier soir, contribuerait à rétablir la confiance dans l'économie et à replacer le pays sur la voie de la croissance.

Le nombre des chômeurs était de 839.000 et le taux ajusté du chômage de 8,2 pour 100, alors que les effectifs atteignaient 10.910.000.

Pour M. Herb Gray, porte-parole financier des libéraux, la condition du chômage commence à subir les effets néfastes de la politique économique, telle la hausse du taux de l'intérêt.

C'est Terre-Neuve qui a connu la plus forte hausse en novembre, avec un taux de 14,6 pour 100, contre 14 pour 100 en octobre.

La meilleure performance a été celle de l'Alberta, avec un taux de 3,5 pour 100 en novembre, contre 3,9 pour 100 en octobre. Le Québec, la Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan se sont maintenues avec les taux respectifs de 9,5 pour 100, 10,2 pour 100 et 4,1 pour 100.

780 FLEURISTES
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
MME S. LAHAYE
Ltée, fleuriste
1027, 3e Avenue, Québec
Tél.: 524-4613
COMMANDES ACCEPTÉES ET REMPLIES LES DIMANCHES ET FÊTES

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
SERVICES SPECIAUX
THERIAULT & FILS
1030, 1030e Avenue, Québec, 524-1361

décès et avis divers

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUDRY (Marguerite) — Au Centre Hospitalier de St-Sacrement, à Québec, le 9 décembre 1979, est décédée Mlle Marguerite Beaudry, fille de feu M. Maurice P. Beaudry et de feu dame Eugénie Paquet. Elle laisse dans le deuil, ses frères et belles-sœurs: M. Maurice Beaudry MD (Florence Pare), Robert Beaudry (Yolande Dion), ses neveux et nièces, Maurice-Pierre Beaudry, Marc Beaudry (Liliane Lapointe), Francine Beaudry Blouin (Gilles Blouin MD), ses petits-neveux et nièces, Marie-France et Isabelle Blouin, Marc-Antoine et Marie-Elaine Beaudry, ainsi que plusieurs cousins et cousines. A la demande de la famille, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Un service aura lieu samedi, le 15 décembre, à 14h, en l'église St-Dominique. Les funérailles ont été confiées à la Coop. Funéraire du Plateau 260 des Franciscains. Condoléances après le service. 72606

CHABOT (Jean-Marie) — A Québec, le 10 décembre 1979, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Jean-Marie Chabot, époux de dame Adrienne Potvin. Il demeurait au 1453 Lessard, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 décembre, à 11 heures. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau 260 des Franciscains à 10h30 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Yvan (Chantal Proulx), Carmelle (Alain Maillet), son père et sa mère, M. et Mme Antoine Chabot ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 72606

LABRIE (Germaine Fiset)



A Donnacona le 11 décembre 1979, à l'âge de 77 ans, est décédée subitement dame Germaine Fiset, épouse de feu J.-Augustin Labrie. Elle demeurait au 208 rue Fiset, Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 décembre, à 14h, en l'église St-Agnès de Donnacona et de là au cimetière. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Donald Labrie (Agathe Martin), M. et Mme Nelson Labrie (Claire Doré), M. et Mme Eddie Labrie (Johanne Paquin), M. et Mme Jean-Paul Beaurivage (Doris), Pauline Labrie, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et petits-enfants. A la demande de la défunte, le corps ne sera pas exposé, prière de se rendre à l'église à 13h30 pour les témoignages de condoléances. La direction des funérailles a été confiée à la maison Roger Benoit & Fils Ltée Donnacona 72607

L'ITALIEN (Raoul) — A

Charlebourg, le 10 décembre 1979, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Raoul L'Italien, mécanicien, époux de dame Madeleine Chouinard. Il demeurait au 8453 avenue Flandres. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 décembre, à 14h. Départ du funérarium L'Épave-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa à 13h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et son gendre: M. et Mme Gilles Lussier (Ginette), Roselyne, de Charry, Berchemans et Yves L'Italien, son petit-fils: Pierre-Yves Lussier, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alice Hamel, Mme Claudia Deschênes, Mme Bernadette Pelletier, Mlle Délima L'Italien, Sr Marguerite Chouinard, M. et Mme Joseph Chouinard, M. et Mme Georges-Henri St-Pierre, M. et Mme Rosaire Chouinard, M. et Mme Jean-Baptiste Chouinard, M. et Mme Charles-Edmond Dickner, Fr Jean Chouinard, M. et Mme Camille Chouinard, Sr Anne-Marie Chouinard, M. et Mme Joseph-Arthur Gauthier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 72608

ROCHETTE (Adrien) — Dans

l'avis de décès de M. Adrien Rochette, décédé le 8 décembre 1979, on aurait dû lire, ses beaux-parents: M. et Mme Henri Beaudry, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaston Beaudry, M. et Mme Roger Beaudry. 72604

RODRIGUE (Wilbrod) — A l'Hôtel

Dieu de Québec, le 11 décembre 1979, à l'âge de 78 ans et 10 mois, est décédé M. Wilbrod Rodrigue, époux de dame Yvonne Bouteil. Il demeurait au 147 avenue St-Michel, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 décembre à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc 738 avenue Royale Beauport à 9h40 pour l'église de Ste-

Thérèse De Lásieux et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Mme Roland Rodrigue (Georgette Marquis), Jean-Paul (Yvette Dufresne), Lorenzo (Lisette Melançon), Wilbrod Junior, Maurice (Carmen Clavet), Marie (Claude Dubéau), Jacqueline (Noël Tanguay), Jean-Guy (Celine Vézina), ses frères, Paul (Évangéline Giroux), Jean-Baptiste (Marguerite Pelletier), Gérard, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22h. 72613

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

DUBÉ (Yvon)

TROIS FOIS MERCI! A tous les gens, parents et amies, qui nous ont soutenus durant cette pénible épreuve que fut la mort de notre cher Yvon, que ce soit par leur présence, fleurs ou autres, soyez assurés que tous, nous vous en sommes reconnaissants. M. et Mme Albert Dubé et leurs enfants. 72628

LACHANCE (Ernest) — Les

membres de la famille Lachance remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Ernest Lachance, époux de dame Auréole Patricia Chouinard, survenu le 7 décembre 1979, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous cordial merci. 72609

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BAZIN (Maurice) — Samedi le

15 décembre 1979, à 11h en l'église de St-Louis-de-France, à Sainte-Foy, sera célébré le service anniversaire de Maurice Bazin, époux de Mme Richard. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 72626

CLOUTIER (Mme Marcel - Antoinette Lévesque) — Le service

anniversaire aura lieu en l'église de Charlesbourg, le 15 décembre 1979, à 14h. 72624

LAPOINTE (Rodolphe)

Samedi, le 15 décembre 1979, à 15h en l'église du St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Rodolphe Lapointe, époux de feu dame Alexina Blouin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 84758

MICHAUD (Claude-Christian) —

Samedi, le 15 décembre 1979, à 19h30, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, en l'église de Rivière-Bleue, sera chantée la messe anniversaire de M. Claude-Christian Michaud, époux de dame Jeannine Drapeau. Parents et amis sont priés d'assister. 72630

PREVOST (Fernand A.) — Ven-

dredi, le 14 décembre 1979, à 19h30, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, Sr Provencher, sera chanté le service anniversaire de M. Fernand A. Prevost. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 72606

RACINE (Virginie Blouin)

Déjà un an au premier janvier prochain que notre chère maman nous a quittés pour le ciel. Cependant, son souvenir demeure toujours présent dans nos cœurs. En sa douce mémoire, nous, ses enfants, convions parents et amis à se joindre à la famille pour une messe commémorative chantée samedi, le 15 décembre, à 14h en la chapelle des Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie, 30 des Casca-des, Beauport. 72622

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements à

Jean-Paul 1er pour faveurs obtenues R.G. 72607

REMERCIEMENTS pour Marie-Reine

des Coeurs pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier J.D.P. 84735

REMERCIEMENT à saint Jude

pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.B. 72603

SINCÈRES remerciements à

Jean XXIII, pour faveurs obtenus, avec promesses de publier S.B. 72759

Routes et rues ont été faciles à débayer

Ni les policiers, ni les équipes affectées au déblaiement des routes n'ont éprouvé des difficultés avec la première véritable tempête de neige qui s'est abattue sur la région de Québec, durant la nuit de lundi.

Selon les officiers des sûretés municipales de la région de l'Est du Québec, les gens se sont montrés prudents et raisonnables.

Raisonnables puisque les employés des voitures ont fait remarquer à peine quelques voitures qui les empêchaient d'effectuer le déblaiement des rues. "Nous avons trouvé cela bien drôle qu'il n'y ait pas plus de véhicules dans le chemin, a indiqué un policier de la ville de Lauzon. Faut croire qu'ils commencent à comprendre", a-t-il ajouté à la blague.

Prudents aussi parce qu'en dépit du mauvais état des routes, très peu d'accrochages se sont produits. Il n'y a qu'à Lévis que les accidents, tous mineurs, ont été plus nombreux qu'à l'habitude: une vingtaine d'accrochages ont été signalés. "Ce qui est normal pour une première neige", a indiqué un policier de cette municipalité.

Il faut espérer que les automobilistes ont fait preuve de la même prudence, ce matin, vers 2h: à plusieurs endroits, les patrouilleurs des corps policiers de la région ont signalé que les routes se trouvaient sur la "glace bleue" à la suite d'une précipitation de pluie qui s'est transformé sournoisement en verglas.



L'un des centres de plein air participant à la mise en commun des services, Le Saisonnier, à Lac-Beauport, peut accueillir jusqu'à 120 personnes.

Services en commun dans trois bases de plein air

par Gilles OUELLET

Trois centres de plein air de la région de Québec ont résolu de désormais remplacer la compétition qui existait entre eux par une étroite collaboration et une mise en commun de services, au profit du loisir et du bien-être des citoyens.

Ces stations sont Le Saisonnier, à Lac-Beauport, La Vigie, à Lac-Saint-Joseph, et Multiair, à Frampton (Beauce); ces bases sont des orga-

nisations sans but lucratif, subventionnées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, membres de l'Association des camps du Québec et de la Fédération québécoise du plein air.

Leurs objectifs: faire connaître et promouvoir le plein air, maintenir une qualité des services offerts, rendre les activités accessibles et à des prix abordables pour les familles à revenus moyens.

Les services sont sensible-

ment les mêmes: hébergement, nourriture, équipement, animation, stages, classes nature. Un "week-end adulte", soit du vendredi soir au dimanche, coûtera entre \$27 et \$31 dans l'un ou l'autre de ces camps.

Devant cette ressemblance entre les différentes bases, les responsables ont convenu de travailler ensemble pour la mise en commun des achats, ce qui représente globalement \$500,000 par année, la tenue d'une banque d'animateurs et de moniteurs et un travail d'équipe en vue d'attirer la clientèle vers ces centres.

MM. René Fortin et Michel Fouquereau, du Saisonnier, Gilles Tremblay, de La Vigie, J.-Roch Champagne et Roch St-Hilaire, de Multiair, ont récemment expliqué au SOLEIL ce rapprochement entre les centres, et en ont profité pour présenter les trois bases de plein air.

Le Saisonnier

D'abord une colonie de vacances, Le Saisonnier est devenu un centre de plein air en 1970: C'est un centre ouvert à l'année longue, d'une capacité d'accueil de 120 personnes.

En été, des camps familiaux d'une semaine sont possibles, en plus des camps pour jeunes organisés depuis plusieurs années. En hiver, on organise cette année, du 21 décembre au 6 janvier, un programme des Fêtes destiné aux familles.

Dans le reste de l'année, il y a les programmes auberges ou programmes communautaires pour les fins de semai-

ne, puis une clientèle scolaire pour les classes nature.

On pratique beaucoup le ski nordique et le ski alpin au Saisonnier; il existe un premier circuit de 25 km pour effectuer des randonnées en ski de fond, et une possibilité de 300 km dans un circuit inter-centres.

Cette base de plein air située à proximité de Québec emploie sept personnes en permanence. Les intéressés peuvent rejoindre les responsables en composant 849-2821.

La Vigie

Situé à 50 km de Québec, le centre de plein air La Vigie, à Lac-Saint-Joseph, existe depuis 1976; c'est une base ouverte à longueur d'année.

Les adultes peuvent s'inscrire à des cours de voile, de perfectionnement, de camping et de canotage.

On fait aussi à La Vigie, l'interprétation de la nature, la mycologie (connaissance, cueillette et dégustation des champignons) et l'ornithologie.

Il y a des stages d'hiver: ski de fond, raquette, camping d'hiver, découverte du ciel, et un programme des Fêtes pour les jeunes adultes (du 21 décembre au 6 janvier). Des programmes auberges pour une personne ou un groupe de 50 personnes sont possibles; la capacité d'accueil est pour 115 visiteurs en hiver et 220 durant la saison estivale.

Des centaines d'écoliers se rendent à La Vigie durant une année pour participer à différentes classes nature.

En été, les jeunes de 7 à 14 ans participent à des camps.

On compte sept employés permanents et jusqu'à 46 saisonniers en saison d'intenses activités. Il est possible de rejoindre les responsables en composant 875-2727.

Multiair

Cette station est une corporation sans but lucratif fondée en octobre 1977 grâce à une entente avec l'Union régionale de Québec des Caisse populaires Desjardins. C'est une base ouverte à l'année et située à 35 km du pont Laporte.

En 1980, Multiair veut recruter des membres en visant surtout les familles à revenus modestes; jusqu'à maintenant, 80 pour 100 de la clientèle était des enfants.

En été, pendant 10 semaines, il y a la colonie de vacances pour les 8-14 ans; en automne, des classes nature avec stages de sensibilisation à l'escalade ou au ski de fond sont organisées; en hiver, classes neige, stages de ki, camping et autres activités s'ajoutent au programme des Fêtes et au service d'auberge.

Au printemps, il y a les classes nature à l'Érablière (interprétation du temps des sucres).

Ce centre, d'une capacité d'accueil de 80 personnes, emploie sept permanents et une trentaine d'occasionnels.

A Multiair, comme à La Vigie et au Saisonnier, on souhaite démystifier le plein air et en donner le goût à des plus de Québécois.

télévision

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

18.00 Aujourd'hui le 12 décembre
18.20 Les tannants
19.20 Les Brillants
20.00 La petite maison dans la prairie
21.00 Mini-Série: "Intrigue à la Maison-Blanche"
22.00 Venez donc chez moi
22.30 La Quotidienne
23.00 Les nouvelles TVA
23.00 Nouvelles régionales
23.10 Nouvelles sportives
23.15 Bonsoir le monde
24.00 En Pantouffes: "L'assassin fantôme"

JEUDI

06.45 Mire et musique
06.54 Musique Marc Legrand
07.00 Dessins animés
07.15 Grongio et Cie
07.45 Le 745
09.00 Les matins de Réal
11.15 Entre deux nuages
11.20 En dinant
12.30 Cine-Quiz: Les heures nues
13.00 Science réalité
13.30 La boîte à lettres
13.35 Femme d'aujourd'hui
13.35 Cinéma: "Le môme: boule de gomme"

CJBR (Canal 3) Rimouski

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

18.00 Ce soir - Régional (local)
18.36 Ce soir 4. National
19.00 Quelle famille
19.31 Winston McQuade reçoit
20.30 Caroline
21.01 Best Sellers
21.01 Science réalité
21.30 Le journal Nat et Inter.
23.05 Téléjournal régional (local)
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Reflets d'un pays
00.22 Cinema: "Le poison"

CIMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

18.00 Edition 3
18.30 Les tannants
19.20 Les Brillants: La vérité
20.00 La petite maison dans la prairie: Blizzard
21.00 Mini-Série: Intrigues à la Maison-Blanche (4e partie)

780 FLEURISTES

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

MME S. LAHAYE
Libé. fleuriste
1027, 3e Avenue, Québec
Tél.: 524-4613
COMMANDES ACCEPTÉES ET REMPLIES LES DIMANCHES ET FÊTES

CBGAT (Canal 9) Matane

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

18.00 Nouvelles nationales
18.07 Nouvelles régionales
18.28 Nouvelles du sport
18.35 Actualités nationales
19.00 Quelle famille
19.31 Winston McQuade reçoit
20.30 Caroline
21.00 Best-Sellers: "Capitaines et rois"
22.00 Science réalité
22.30 Téléjournal national
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Reflets d'un pays
00.22 Le poison
01.39 Téléjournal et météo.

JEUDI

09.00 En mouvement
09.15 Les Oriens
09.30 Animagerie
09.45 La boîte à lettres
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 M. Rosée

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
718, RUE ARNAUD, QUÉBEC, 324-1361. 72384

12.00 La vie secrète des animaux
12.30 Les coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "Le môme: boule de gomme"

16.00 Bobino
16.30 Pop citrouille
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Nanny

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

18.00 Manchettes régionales
18.10 Manchettes nationales
18.10 Ce soir régional
18.28 Nouvelles du sport
18.34 Résumé des émissions de la soirée
18.36 Ce soir national
19.00 Quelle famille
19.31 Winston McQuade reçoit
20.30 Caroline
21.01 Manchettes du téléjournal
21.01 Best-Sellers: Capitaine et Rois
22.01 Science réalité
22.30 Téléjournal nat. & int.
22.30 Météo
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Reflets d'un pays
00.22 Cinema: "Le poison"

JEUDI

08.55 O Canada
09.00 En mouvement
09.15 Les Oriens
09.30 Animagerie
09.45 La boîte à lettres
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 M. Rosée
12.00 Le môme de chez-nous; la poulette grise La Malbaie
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Le môme Boule de Gomme"
16.00 Bobino
16.30 Pop citrouille
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Nanny

CHAU (Canal 5) Carleton

JEUDI 13 DÉCEMBRE

08.45 Mire et musique
08.58 Ouverture
09.00 En mouvement
09.15 Les Oriens
09.30 Animagerie
09.45 La boîte à lettres
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 M. Rosée
12.00 Le môme de chez-nous; la poulette grise La Malbaie
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Le môme Boule de Gomme"
16.00 Bobino
16.30 Pop citrouille
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Dans tous les cantons
18.00 Maritimes d'aujourd'hui
18.20 Téléjournal
18.30 Le quotidien
19.00 Au féminin pluriel
19.30 Du tac au tac
20.00 Le travail à la chaîne
20.30 Les Grands Films: "Marqué par le destin"
22.30 Téléjournal Nat. Inter., Prov. et Météo
23.15 Dernière édition
23.30 Nouvelles du sport
23.22 Cinema: "Au-delà de la folie"

Chômage: l'hiver s'annonce dur, dit l'opposition à Clark

OTTAWA (PC) — Pour le deuxième mois consécutif, le chômage s'est inscrit en hausse, en novembre, atteignant le chiffre de 771,000 sans travail, contre 743,000 en octobre, ce qui, de l'avis de l'opposition parlementaire, laisse présager de graves problèmes pour l'hiver.

M. Clark, quant à lui, ne s'est pas laissé gagner par cette inquiétude et s'est gardé de répondre des hier matinaux critiques de l'opposition, affirmant que le discours du budget, prononcé hier soir, contribuerait à rétablir la confiance dans l'économie et à replacer le pays sur la voie de la croissance.

Selon Statistique Canada, le taux du chômage ajusté aux variations saisonnières a pourtant marqué une baisse, s'inscrivant à 7,3 pour 100 contre 7,4 pour 100 en octobre. Les effectifs du travail ont également baissé, passant de 11,334,000 en octobre à 11,287,000 en novembre.

Au mois de novembre 1978,

le nombre des chômeurs était de 839,000 et le taux ajusté du chômage de 8,2 pour 100, alors que les effectifs atteignaient 10,910,000.

Pour M. Herb Gray, porte-parole financier des libéraux, la condition du chômage commence à subir les effets néfastes de la politique économique, telle la hausse du taux de l'intérêt.

L'influence américaine

M. Bob Rae, au nom du NPD, s'inquiète des 15,000 emplois perdus dans le secteur manufacturier. Cela, dit-il, est probablement la conséquence du ralentissement enregistré dans l'économie américaine et laisse présager de graves problèmes de chômage l'hiver.

Après ajustement des variations saisonnières, le taux des chômeurs dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans a légèrement fléchi, passant à 13 pour 100, contre 13,5 pour 100 en octobre. Celui des femmes s'est maintenu à 12,3 pour 100. Sur les 771,000

chômeurs, 363,000 étaient âgés de moins de 25 ans.

C'est Terre-Neuve qui a connu la plus forte hausse en novembre, avec un taux de 14,6 pour 100, contre 14 pour 100 en octobre.

L'île du Prince-Édouard venait en deuxième position, avec 11,7 pour 100 contre 11,2 p.c. en octobre.

Au Manitoba le taux a baissé de 5 pour 100 à 4,6 pour 100 et en Colombie-britannique de 7,1 à 6,8 pour 100.

La meilleure performance a été celle de l'Alberta, avec un taux de 3,5 pour 100 en novembre, contre 3,9 pour 100 en octobre.

Le Québec, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan se sont maintenues avec les taux respectifs de 9,5 pour 100, 10,2 pour 100 et 4,1 pour 100.

Au Nouveau-Brunswick, le taux a passé de 10,7 pour 100 à 10,6 pour 100 et en Ontario de 6,7 pour 100 à 6,6 pour 100.

RI RII RIII



LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél. 624-8417
(En haut Société des Alcoolés)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60 120 PAGES 8 CAHIERS •• QUEBEC, MERCREDI 12 DECEMBRE 1979 •• 83e ANNEE, No 294 GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELINE - ARTHUR •• QUEBEC 25¢

Sidbec perdra \$50 millions cette année

par Pierre PELCHAT

Sidbec s'achemine vers des pertes dépassant \$50 millions en 1979. Après neuf mois, la sidérurgie d'Etat avait encaissé un déficit de \$43.1 millions selon les chiffres dévoilés, hier, en commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 73.

Selon le nouveau président de Sidbec, M. Robert De Coster, ces déboires sont principalement attribuables à des engagements contractés par Sidbec auprès de sa filiale minière Sidbec-Normines.

En effet, Sidbec s'est engagée à prendre livraison de la moitié de la production de boulettes de fer de sa filiale minière représentant trois millions de tonnes de minerai. Or, l'aciérie d'Etat n'a besoin que de 1.2 million de tonnes de boulettes par année laissant une différence de 1.8 million de tonnes que Sidbec doit vendre sur les marchés internationaux.

Compte tenu de la faiblesse du marché pour ce type de boulettes, Sidbec est forcée de les vendre à perte. On prévoit une perte de \$10 la tonne l'an prochain aux dires de M. De Coster.

Au cours des trois premiers trimestres de 1979, Sidbec a subi des pertes de \$34.5 millions pour des ventes de \$64.2 millions dans ses opérations minières. Sidbec détient 50.1 pour 100 des actions de Sidbec-Normines, British Steel International 41.7 pour 100 et la compagnie minière Québec Cartier, 8.23 pour 100.

Dette trop coûteuse

D'autre part, le grand patron de

Sidbec a expliqué qu'une partie des déficits est due à une structure financière 'trop onéreuse' qui rend l'aciérie d'Etat non concurrentielle avec les autres aciéries canadiennes.

Selon M. De Coster, Sidbec a trop de dettes compte tenu du peu de capital-actions investi par le gouvernement québécois qui est l'unique actionnaire de Sidbec. Ainsi, la société d'Etat doit payer des frais d'intérêt, très élevés, ce qui pèse lourdement dans le total des dépenses qui dépassent les revenus de Sidbec. Pour remédier à la situation, Québec devrait possiblement investir de nouvelles sommes dans le capital-actions de Sidbec.

Quoi qu'il en soit, M. De Coster a indiqué qu'il venait de recevoir un rapport complet d'experts portant sur les déficiences de la structure financière de Sidbec et que des recommandations seraient faites au gouvernement au printemps prochain.

Note encourageante

Par ailleurs, si les opérations minières de Sidbec accusent des pertes considérables, les opérations manufacturières des usines affichent un net progrès bien qu'elles soient toujours déficitaires après les neuf premiers mois de 1979.

On constate un déficit de \$8.5 (Suite à la page A2, 1re col.)

□ Robert De Coster, nouveau président de Sidbec, affirme que le développement de la société s'est fait d'une manière désordonnée. page H-3



C'était, hier soir, la dernière chance de se procurer de l'essence avant la hausse de 18 cents le gallon, ce qui a produit des files d'attente dans les postes d'essence à travers tout le pays.

Essence, tabac, alcool et profits Hausses de taxes Les points saillants

par Jean-Paul GAGNE
envoyé spécial du Soleil

OTTAWA — Oubliant la promesse de son chef Joe Clark de réduire l'impôt des particuliers de \$2 milliards dès le premier budget conservateur, le ministre des Finances John Crosbie a annoncé, hier soir, plusieurs hausses de taxes qui auront pour effet d'accroître les revenus du gouvernement de \$2.6 milliards dès la première année.

Pour les particuliers, M. Crosbie a annoncé l'imposition d'une nouvelle

taxe d'accise de 25 cents le gallon d'essence, au lieu de la taxe actuelle de 7 cents, l'augmentation des taxes fédérales sur le tabac, le vin, la bière et les spiritueux pour un montant global de \$215 millions de même que l'introduction d'une surtaxe de 5 pour 100 sur les profits des sociétés qui rapportera au fisc fédéral la somme de \$370 millions.

Sur le front de l'énergie, M. Crosbie nous a appris que rien n'est réglé avec l'Alberta et les compagnies pétro-

(Suite à la page A2, 1re col.)

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du budget qu'a déposé hier aux Communes le ministre fédéral des Finances, M. John Crosbie.

• Augmentation immédiate de 18 cents de la taxe d'accise sur l'essence, qui passe de 7 à 25 cents le gallon; agriculteurs, pêcheurs commerciaux et transporteurs publics urbains bénéficient d'un remboursement de 10 cents.

• Instauration répartie sur deux ans d'un crédit d'impôt à l'énergie remboursable à raison de \$80 par adulte et de \$30 par enfant à l'intention des Canadiens à revenu modique et moyen.

• Après entente avec les provinces productrices, le prix du pétrole augmentera de \$4.00 le baril en 1980, puis de \$4.50 par année avec réajuste-

ment si nécessaire en 1982; le prix du gaz naturel sera relevé en proportion de 85 pour 100 du prix du pétrole.

• Augmentation immédiate de la taxe sur les boissons alcoolisées: 11 cents par bouteille de 25 onces de spiritueux, un cent par bouteille de bière, un demi-cent par bouteille de bière légère et 13.3 cents sur la plupart des bouteilles de 25 onces de vins.

• Augmentation immédiate de 10 pour 100 de la taxe sur les tabacs, se traduisant par une hausse de 2.5 cents sur le paquet de 20 cigarettes.

• Relèvement, en 1980, des primes hebdomadaires d'assurance-chômage de \$1.35 à \$1.60 les \$100 assurables pour les employés, et de \$1.89 à \$2.24 pour les employeurs.

• Mise en oeuvre d'un programme de création d'emplois accordant à l'entreprise un crédit d'impôt de \$80 par semaine par emploi créé.

• Déductibilité pour fins d'impôt de la rémunération versée au conjoint dans une entreprise non constituée en société.

• Stimulants fiscaux sélectifs aux projets de développement dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie.

• Application d'une surtaxe de 5 pour 100 sur l'impôt des sociétés pendant deux ans.

• Le gouvernement s'engage à réduire son déficit de \$10.2 milliards en 1978-79 à \$4.4 milliards en 1983-84, en limitant à 10 pour 100 la croissance des dépenses fédérales dans le cadre d'un plan quadriennal.

La fonction publique québécoise paralysée

par Georges ANGERS

Avec une semaine de retard, les quelque 8,000 professionnels du gouvernement du Québec ont débrayé ce matin, forçant l'appareil gouvernemental à fonctionner au ralenti.

Les lignes de piquetage qu'ils ont dressées devant les principaux édifices de l'Etat ont empêché les autres fonctionnaires de rentrer, ces derniers respectant ainsi une recommandation de leurs dirigeants syndicaux de se présenter au travail, pour ne pas perdre une journée d'esprit syndical, ce qui revenait à dire de ne pas forcer les lignes dressées par les professionnels.

La grève ne doit en principe durer que la journée même si le conseil syndical du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec doit se réunir en fin de journée pour aviser de la suite des événements.

Jour de paye retardé

C'était en effet jour de paye aujourd'hui pour les employés de l'Etat et la plupart devront attendre à demain avant d'aller chercher leurs chèques.

La semaine dernière, le SPGQ

avait annoncé un débrayage de 24 heures mais avait dû contremander son mot d'ordre suite à des malentendus juridiques concernant le préavis de deux jours pour que la grève soit légale.

Les négociations

Les professionnels du gouvernement estiment que l'employeur a ni plus ni moins rompu les négociations en exigeant la discussion des clauses sur la carrière avant d'aborder les autres points en litige, une trentaine selon le syndicat.

Le SPGQ a déposé la semaine dernière de nouvelles contre-propositions sur le normatif qu'il qualifie de recul majeur par rapport aux demandes syndicales antérieures.

En matière de sécurité d'emploi, le SPGQ demande que les solutions préconisées par le gouvernement dans les secteurs des affaires sociales et de l'éducation 'servent de base aux discussions'.

Quant à la carrière, le SPGQ demande que le gouvernement indique son intention de maintenir et d'améliorer le régime de carrière qui prévaut chez les professionnels du gouvernement du Québec depuis 1966.

Réactions page A-3
Contenu pages H-1, H-2
Editorial page A-6

La résignation s'installe dans les postes d'essence

par Michel CORBEIL

Hier soir, à Québec, les stations de service et les libre-service ont fait de très bonnes affaires à la suite de l'annonce de la hausse du prix de l'essence. Cependant, les propriétaires des postes à essence ne se réjouissent pas de l'augmentation décidée par le gouvernement fédéral.

'Nos ventes ont doublé pour un

mardi, a fait savoir M. Daniel Baker, locataire d'un garage sur la rue Saint-Cyrille. Ça va donner un méchant coup aux gens. Mais, ça va être difficile pour nous autres aussi.

'Le monde s'imagine que nous faisons de l'argent dans un cas semblable. Cette hausse, comme toutes les autres, ne donnera pas un sou de plus aux détaillants d'essence. De plus, je

prédis que cette augmentation m'apportera une baisse d'au moins 20 pour 100 de mon chiffre d'affaires. Les gens commencent à réaliser qu'ils devront changer leurs habitudes. Nous sommes gâtés: désormais, les gens hésiteront à prendre leur voiture pour se rendre à l'épicerie.'

Les automobilistes ont accueilli (Suite à la page A2, 1re col.)

mercredi

Hydro: menace de mesures spéciales

Le premier ministre Lévesque a servi, hier, cet avertissement aux grévistes d'Hydro-Québec. page B-1

Jugement, demain

Le jugement de la Cour suprême sur la loi 101 sera rendu public dès demain. page G-1



LE SOLEIL veut s'impliquer davantage dans le milieu du racquetball et du tennis intérieur, ce monde qui connaît un essor prodigieux. A compter de demain et cela à tous les jeudis, Jacques Arteau visitera chaque club pour nous tenir au courant des différentes manifestations, des tournois, des ligues et même des activités sociales. Il nous fera ainsi connaître ces disciplines sportives qui sont en train de révolutionner le sport de participation. A lire demain dans le cahier des sports.



Des cadeaux artisanaux

Il y a de tout pour tous, au Salon des artisans, même si à la veille des Fêtes les visiteurs, adultes ou enfants, semblent avoir quelque peine à se décider sur le cadeau à acheter. Elyette Curvalle a fait le tour du salon et fait quelques suggestions. page D-3

Contrat pour la Davie

Le chantier maritime est assuré de fournir de l'emploi en 1980 et 1981 avec l'obtention d'un contrat de \$68 millions pour la construction de plates-formes de forage en mer. page H-3

\$50 pour essayer une Chrysler...

DETROIT (d'après AP) — La société Chrysler utilisera un nouveau truc pour tenter de vendre ses automobiles dans deux villes américaines, Kansas City et Cincinnati. Elle offrira dans la première \$50, et dans la deuxième \$20, à toute personne qui fera l'essai de l'un de ses produits, à une condition toutefois.

Cette condition est de taille. L'argent sera remis au consommateur seulement s'il achète, dans les 30 jours suivant l'essai, un véhicule comparable mais produit par une autre compagnie américaine.



Les vrais Pères Noël

Douze jours avant la fatidique journée de Noël, Robert Fleury s'est posé l'épineuse question que pas un adulte n'a encore réussi à résoudre: Y a-t-il un Père Noël? Il n'a pas encore la réponse car il en a trouvé plusieurs, trop même. page D-4

sommaire

Annonces classées	H-6 à H-17
Arts et spectacles	G-2 et G-3
Bandes dessinées	H-18
Bridge	H-17
Carrières et professions	
	B-2 et B-3
Consommation	D-1 à D-4
Décès	H-19
Economie-finances	H-1 à H-5
Feuilleton	H-8
Hier et aujourd'hui	F-1 à F-6
Horoscope	H-7
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-5 à D-19, E-1 à E-15
Mot mystère	H-6
Mots croisés	H-7
Où aller à Québec	G-3
Page documentaire	A-7
Patron	H-17
Pierre Champagne	A-14
Sciences	H-23
Sport	C-1 à C-11
Télévision	H-19 et G-2

météo

Nuageux et neige. Demain: dégellement, beau et froid. détails, page H-6

Hausses de taxes ...

(Suite de la première page)

lières relativement au partage de l'excédent de \$2 le baril qui doit résulter de l'augmentation du prix du pétrole de \$4 prévu en 1980 (\$1 le 1er janvier et \$3 par la suite). M. Crosbie a affirmé que les négociations se pour-

suiront dans un "climat coopératif" avec l'Alberta.

Pour faire avaler la hausse de 18 cents du gallon le carburant pour les véhicules (d'huile à chauffage est exemptée), M. Crosbie a annoncé un

crédit d'impôt de \$80 par adulte et de \$30 par enfant, mais la moitié seulement de ce crédit pourra être obtenu au printemps 1981 avec le rapport d'impôt de l'année 1980; le plein crédit sera en vigueur au cours de l'année d'imposition 1981 et pourra être obtenu au printemps 1982. Ce crédit signifiera pour le gouvernement un manque à gagner de \$1 milliard lorsqu'il sera pleinement appliqué. Ce crédit sera payé pleinement aux familles ayant un revenu maximum de \$21,380 en 1980 et il sera ensuite diminué pour les familles ayant un revenu au-delà de ce montant à raison de \$5 par \$100 de revenus.

Dans le domaine de l'énergie, M. Crosbie a également annoncé que les fonds consacrés au programme d'isolation thermique des maisons seront augmentés et que les entreprises auront droit à l'amortissement accéléré pour une autre période de cinq ans de leurs dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.

Investisseurs

Pour les contribuables à hauts revenus, le ministre Crosbie a annoncé l'introduction d'un Régime de placements en actions ordinaires qui permettra aux particuliers d'investir jusqu'à \$100,000 par année dans des actions ordinaires de compagnies canadiennes et de reporter l'imposition des gains de capital réalisés sur les actions mises dans un tel régime.

L'impôt sera payé sur les gains de capital réalisés sur les actions placées dans un tel régime que lorsque les actions seront sorties de ce régime. Pour 1980, le montant maximum qu'il sera possible de placer dans un tel régime sera exceptionnellement de \$20,000 tandis que le maximum qu'un contribuable pourra placer dans un tel régime sa vie durant sera de \$100,000.

De plus, les gains de capital réalisés sur la vente d'une exploitation agricole pourront être soustraits à l'impôt s'ils sont placés dans un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et s'ils sont inférieurs à \$100,000; l'excédent de cette somme sera imposé au titre des gains de capital.

Pour les petites et moyennes entreprises sous contrôle canadien, le ministre a annoncé un nouveau type de dette leur permettant d'obtenir des taux d'intérêt favorables. Ces sociétés pourront en effet emprunter, d'ici la fin de 1980, jusqu'à \$500,000 d'obligations payant un dividende non imposable, ce qui permettra aux institutions de prêter à des conditions avantageuses aux PME admissibles à ce programme temporaire, qui est estimé à \$70 millions par année.

Réduire le déficit

Le budget présenté par M. Crosbie prévoit de faire passer de \$11,2 milliards en 1979-1980 à \$10,5 milliards en 1980-1981, le déficit budgétaire du gouvernement et à le ramener à \$9 milliards en 1983-1984. Cette réduction sensible du déficit des opérations budgétaires du gouvernement sera réalisée, selon M. Crosbie, par une limite de 10 pour 100 à l'augmentation des dépenses gouvernementales.

Quant aux besoins financiers, ils devraient passer de \$9,9 milliards cette année, à \$8,2 milliards l'an

prochain et à \$4,8 milliards en 1983-1984.

En fait, l'objectif énoncé par M. Crosbie est de faire passer la part des dépenses fédérales dans l'ensemble de la production canadienne (PNB) de 20,6 pour 100 en 1979-1980, à 18,2 pour 100 en 1983-1984.

Chômage

Par ailleurs, le tableau économique brossé, hier soir, par M. Crosbie n'a rien de bien réjouissant pour les Canadiens. Le ministre conservateur prévoit en effet une croissance économique de seulement 1 pour 100 de la production canadienne en 1980, ce qui contribuera à faire passer le taux de chômage de 7,5 pour 100, qu'il est actuellement, à environ 8,25 pour 100 en 1980. Il croit toutefois que la croissance économique sera de 3,5 à 4

pour 100 pour la période 1981-1985 et que le chômage diminuera.

En ce qui concerne les prix, le tableau n'est pas davantage réjouissant. Les prix doivent monter de 11 pour 100 en 1980, en regard de 9,2 en 1979. Pour 1981, on prévoit des hausses de prix de 10,1 à 11,4 pour 100, dépendamment des scénarios optimistes et pessimistes dont a fait état le ministre hier.

M. Crosbie a affirmé que la lutte à l'inflation était son principal objectif et qu'à cette fin, il appuyait sans réserve la politique actuelle des taux d'intérêts élevés suivis par la Banque du Canada.

Il s'est dit soucieux de contenir les hausses de coûts et a dit craindre une offensive des syndicats visant à faire croître plus rapidement les salaires.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mardi)

7-4-6

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS

REDACTION

647-3233

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limiteé. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.



Le Soleil, André Boucher

M. Fernand Roy est un des nombreux Québécois qui a songé à faire le "plein" une dernière fois à l'ancien prix.

La résignation...

(Suite de la première page)

cette montée des prix avec un brin de fatalité, comme le démontrent les témoignages de plusieurs personnes interrogées par LE SOLEIL.

Hier soir, ils étaient nombreux à faire le "plein", histoire de profiter des bons "prix d'antan". "J'aurais bien attendu pour remplir le réservoir en temps normal, a signalé M. Jean-Paul Julien, un travailleur du secteur hospitalier.

"Dans mon cas, la décision du gouvernement va changer mes habitudes de conduite. Au lieu de me rendre à Montréal en roulant à 80 MPH, je vais aller à 60 milles à l'heure. Je suis un type toujours pressé. Peut-être vais-je ralentir un peu", laisse entendre M. Julien avec un sourire amusé. "Grosso modo, l'automobile va devenir de plus en plus un luxe. En tout cas, les petites sorties, les banalités, je vais les faire à pied."

C'est certain que cela ne me plaît pas, donne à entendre M. Victorin Nolet, un étudiant propriétaire d'une modeste Volkswagen. Ça ne changera pas mes habitudes. Mon plaisir c'est d'aller me promener en campagne. Je ne me priverai pas. De toute façon, cela me coûte plus cher de demeurer en ville."

Si les gens n'ont pas tous l'intention de modifier la fréquence de l'utilisation de leur voiture, la plupart changeront leurs critères lors de l'achat d'une prochaine auto. "Je ne diminuerai pas mes sorties, affirme M. Michel Gosselin, un employé du gouvernement provincial.

"C'est lors de l'achat de ma prochaine automobile que cela va changer. Je suis actuellement propriétaire d'une Renault et d'une Gran Torino. Je vais prendre beaucoup moins souvent cette dernière. Il m'en coûte le triple en essence pour rouler ma grosse voiture comparativement à la petite automobile. En tout cas, les moteurs de 400 pouces cubes vont être moins en demande."

Les petites cylindrées devraient connaître encore plus de popularité, comme le souligne M. Fernand Roy, contremaître sur les élévateurs à grain du port de Québec. Déjà au volant d'une auto muni d'un moteur 6 cylindres, la hausse a convaincu M. Roy de la justesse de son achat. "Et, si moyen il y a, je vais descendre davantage le type de cylindre de ma prochaine automobile."

Une décision mal accueillie par les chauffeurs de taxi

Ce sont les conducteurs de taxi qui ont le plus mal accueilli l'annonce de l'augmentation, eux qui viennent tout juste de voir le gouvernement provincial leur accorder une hausse des tarifs.

"Nous retombons au même point et même plus bas qu'avant la montée de nos tarifs, relate M. Michel Turmel. On augmente le prix d'une course en taxi

et on augmente le prix de l'essence. Qu'est-ce que ça donne?"

"C'est dur pour nous autres, explique M. Guy Gimaël. Si cela continue, ils vont être obligés d'augmenter nos prix encore. Nous avons déjà moins de "voyages" que par les années passées. Qu'est-ce que ce sera si il y a une nouvelle hausse?"

"On nous a donné une augmentation d'une main, raconte M. Jacques Proulx, de l'autre, on va nous vider les poches. C'est pas le même gouvernement mais, c'est ce qui se produit. Si on nous accorde une autre hausse des tarifs, le taxi va devenir un luxe."

"Nous venons de connaître une période creuse, précise M. Proulx, qui gagne sa vie exclusivement avec sa voiture-taxi. Si nous montons le prix d'une course de taxi, éventuellement, ce sera un désastre."

"En ce moment, je possède une grosse voiture américaine. La prochaine sera différente. Peut-être une "diesel"? Des gars ont commencé à "rapetisser" leur auto. Avec des gros véhicules, les chauffeurs de taxi ne pourront plus arriver. Certains ont déjà dit qu'il y avait 100 taxis de trop à Québec. Ça va devenir plus que vrai."



Le Soleil, André Boucher

Une affluence plus élevée qu'à l'ordinaire, a fait remarquer M. Daniel Baker. À l'arrière-plan, un prix qui fait partie du passé à compter de ce matin.

Sidbec perdra...

(Suite de la première page)

millions résultant des activités manufacturières de Sidbec au 30 septembre dernier par rapport à une perte de près de \$25 millions durant la même période l'an dernier.

M. De Coster s'est montré optimiste pour l'an prochain prévoyant même un profit de plus de \$10 millions quant aux opérations dans les usines. Par contre, on ne peut pas en dire autant avec les opérations minières de Sidbec où on devra encore vendre à perte le surplus de boulettes, ce qui devrait occasionner un déficit de quelque \$30 millions l'an prochain à moins d'un raffermissement dans les prix.

Une réussite

Tranchant avec les autres propos qui ont été tenus lors de la commission parlementaire, le président de Sidbec a déclaré que l'achat en 1977 de l'usine de la Québec Steel Products

qui a dû fermer ses portes en raison de difficultés financières est une réussite.

M. De Coster a précisé que l'acquisition de l'usine de Longueuil a coûté un peu plus de \$20 millions. On investira prochainement \$30 millions afin d'augmenter à 300,000 tonnes la capacité de production de cette usine de produits d'acier. Selon le dirigeant de Sidbec, une telle usine a au moins une valeur de \$160 millions. Ce qui a fait dire au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, que le gouvernement du Québec avait fait un coup de \$100 millions.

Projet de loi

Le projet de loi permettra au ministre des Finances de verser un autre \$150 millions dans les capitalisations de Sidbec. Sur ce \$150 millions, \$102 millions serviront à rembourser des avances déjà consenties par le gouvernement québécois pour des projets qui n'avaient pas été

prévus. L'autre \$48 millions sera utilisé pour réaliser ce qu'a appelé M. De Coster le "plan de consolidation" de Sidbec. Il s'agit du programme d'investissement pour les deux prochaines années.

Quant au plan quinquennal de développement de Sidbec tel qu'élaboré sous l'ancienne administration, M. De Coster a indiqué l'application de ce plan avait été reportée au printemps prochain afin de donner le temps à Sidbec de réévaluer son orientation future.

Pour sa part, le ministre Duhaime a motivé le report du plan quinquennal "parce qu'il s'impose de faire le point sur l'ensemble de la situation actuelle de Sidbec avant d'aller plus loin dans des programmes d'investissements importants". On étudiera notamment l'impact de la fermeture d'une dizaine d'aciéries par US Steel aux États-Unis.

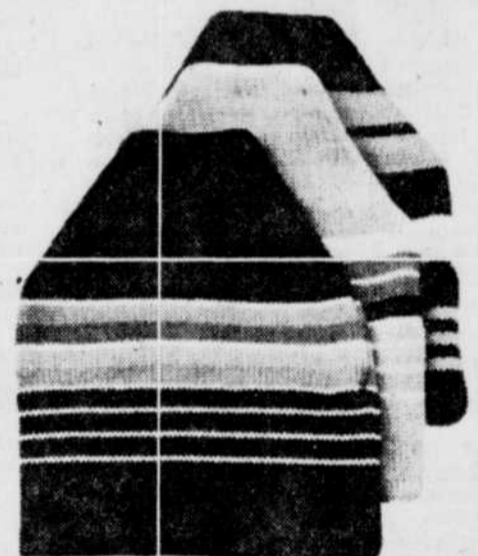
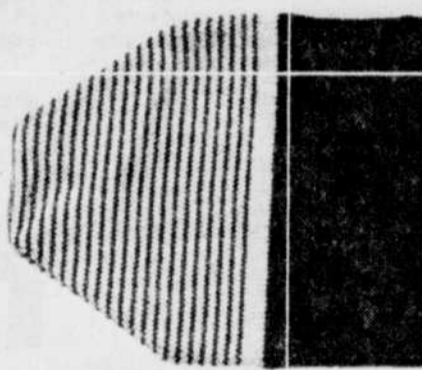


NOËL commence
chez Simons

les tuques rayées

en pure laine vierge
Indispensables pour le ski
et les sports d'hiver.

Les sportifs en aimeront le choix
de rayures gaies et les couleurs multiples. \$8.50.

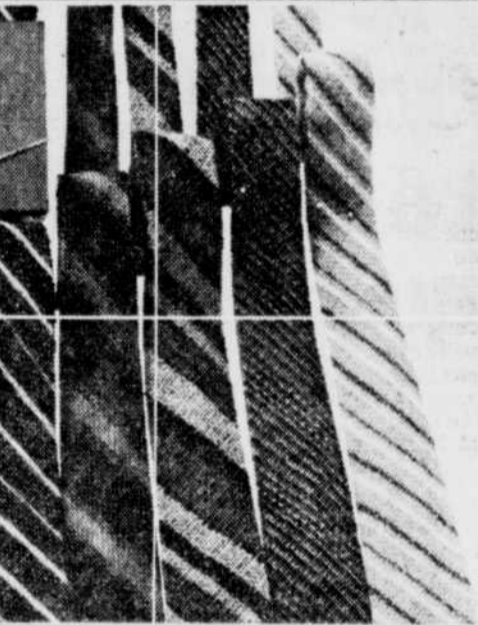
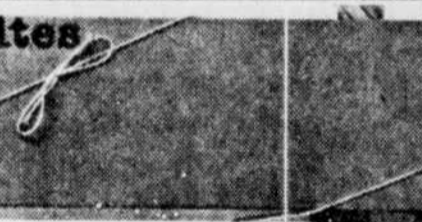


simons

cravates étroites à rayures

en laine et alpage

Profitez de notre
prix spécial pour les Fêtes
D'influence artisanale,
cravates tissées
dans un somptueux mélange de laine et alpage,
à rayures diagonales plus ou moins prononcées.
Nouvelle largeur de 2 1/2 pouces.
Un allié précieux pour vos complets.
Rég. \$22.50. Achat spécial \$15.50.



simons



gants extra-chauds, extra-souples

en peau de mouton

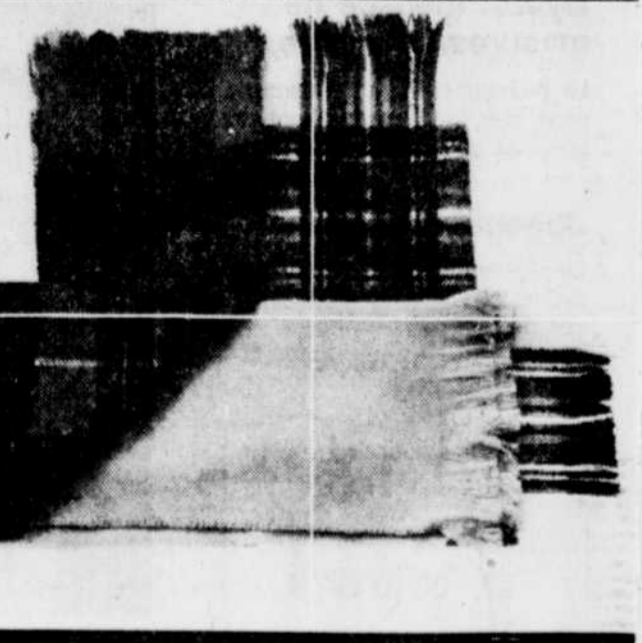
Cousus à la main et surpiqués pour
plus de robustesse.
Mouton double-face: à l'intérieur, la toison chaude
et soyeuse; à l'extérieur, le subé doux et souple.
Un cadeau chaleureux que tout homme appréciera.
Brun, café. P.M.G. \$34.

simons

foulard style clan

pure laine d'agneau

Choisissez votre clan parmi ces foulards
frangés importés d'Écosse.
Les tartans plus que jamais au goût du jour
mais aussi disponibles en laine unie.
Exclusifs au \$1. 140 cm par 30 cm. \$16.



simons

la maison
simons

place de l'hôtel de ville, place sainte foy

La loi 57 vient trop tard pour Schefferville

par Jean Didier FESSOU

SHEFFERVILLE — "Si la réforme de la fiscalité municipale avait été faite il y a quelques années, nous n'aurions jamais connu les problèmes que nous avons eus et qui ont conduit à la tutelle."

Cette opinion sur le projet de loi 57, c'est celle de M. Charles Bégin, maire de Schefferville.

Cependant, M. Bégin est encore dans l'impossibilité de quantifier le montant du transfert fiscal dont bénéficiera la municipalité.

De son côté, le gérant de la ville, M. Jean-Yves Truchon, s'est livré à quelques calculs. Il en est venu à la conclusion suivante:

"Cette réforme est valable pour les municipalités mais ne profitera pas aux villes minières de la même façon. Il nous faudrait un bill privé pour nous dégager de la tutelle financière des compagnies. Dans l'immédiat, pour Schefferville, ce qu'on nous offre c'est changer quatre 30 sous pour une piasse."

En raison de leurs positions géographiques et du type d'activités économiques qui est le leur, les villes minières du Moyen-Nord québécois vivent des situations très particulières que ne connaissent pas les autres municipalités.

Un exemple: parce qu'elles sont éloignées des centres urbains et reliées au reste de la province par les seules communications aériennes, les villes minières sont habituellement dotées de superbes installations sportives et socio-récréatives. Des installations qui, souvent, dépassent leurs capacités financières.

Dans le cas de Fermont et de Gagnon, ces installations ont été entièrement prises en charge par la compagnie Québec Cartier Mining. Dans le cas de Schefferville, elles étaient la propriété de la ville qui, en plus, les gérait.

Des aménagements pour la tenue des Jeux de l'Arctique en 1976 ont conduit la ville dans une impasse financière telle que la municipalité fut

mise en tutelle jusqu'au début de l'automne dernier.

Aujourd'hui, la municipalité de Schefferville est restée propriétaire de son centre socio-récréatif et pourvoit à son entretien. Mais sa gestion a été prise en charge par la compagnie Iron Ore of Canada.

Ce qui fait dire à M. Truchon:

"Nous avons été placés sous une double tutelle. Celle du gouvernement et celle de l'Iron Ore."

Point de vue que partage le maire, M. Bégin.

Subvention d'équilibre

La compagnie Iron Ore of Canada est le plus gros contributeur de la municipalité: 64 pour 100 des taxes perçues.

En outre, la compagnie Iron Ore of Canada verse chaque année une subvention d'équilibre à la municipalité. En 1979, pour équilibrer un budget qui se montait à \$1.821.724, la compagnie minière a versé une somme de \$136.000 à titre de subvention d'équilibre.

Pour se sortir de cette "tutelle", le maire Charles Bégin voit deux choses:

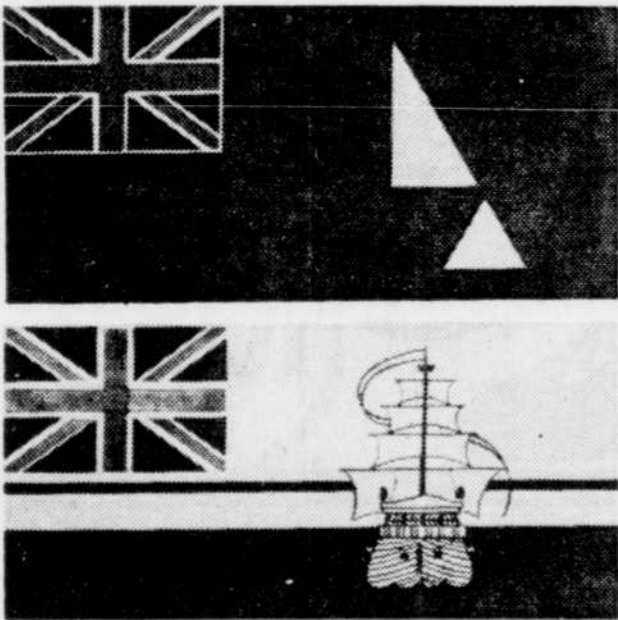
— d'abord la réforme de la fiscalité municipale;

— l'abandon du corps municipal de police à la Sûreté du Québec.

Depuis plusieurs mois déjà, il est question que le corps municipal de police soit dissout et remplacé par la Sûreté du Québec. Cette opération ferait économiser près de \$300.000 à la ville. Ce qui, à toutes fins utiles, la libérerait de la "tutelle" de l'Iron Ore of Canada.

L'opération serait tout bénéfique et pour la ville, et pour le corps policier. En effet les policiers de Schefferville seront, selon toute probabilité, reclassés au sein du corps de police provincial.

Des informations issues d'une récente réunion des directeurs des corps policiers de la Côte-Nord laissent penser que cette intégration serait imminente, estime le maire Bégin.



Nouveau drapeau

La province de Terre-Neuve songe à adopter un nouveau drapeau pour remplacer le traditionnel Union Jack. Le premier ministre Brian Peckford a nommé un comité pour le choix de l'emblème officiel. On voit sur la photo deux des suggestions soumises.

Les médecins acceptent la dernière offre en Alberta

EDMONTON (d'après UPC) — Les médecins de l'Alberta, qui affichaient depuis près d'un an leur désaccord avec le gouvernement de la province sur la facturation supplémentaire, ont voté dans une proportion de 69 pour 100 en faveur de l'offre gouvernementale de hausser les tarifs de 15,5 pour 100.

Cette augmentation est bien supérieure aux normes de 9 pour 100 prévues par Edmonton pour les hausses salariales de ses fonctionnaires.

Le président de l'Association médicale de l'Alberta, le Dr Richard Winter, s'est dit surpris par un si fort taux d'acceptation.

L'offre de l'Etat a été vue comme une façon de convaincre les médecins d'abandonner la facturation supplémentaire mais on croit que la pratique va "sans doute continuer".

Le Dr Winter s'attend à ce

que le gouvernement contrôle la facturation supplémentaire au cours des quatre à six prochains mois mais ne croit pas à la présentation d'un projet de loi la rendant illégale avant le 1er mai alors que sera rendu public le rapport Hall sur l'assurance-maladie au Canada.

Les médecins de l'Île-du-Prince-Édouard et de Saskatchewan se sont vus imposer récemment de nouveaux tarifs et, selon Winter, presque la moitié des médecins de l'Île-du-Prince-Édouard, se sont retirés depuis du régime provincial d'assurance-maladie.

Les médecins albertains ont commencé à charger des frais additionnels à leurs patients au début de l'année après avoir reçu une hausse de 7,9 pour 100 pour 1979 comme le stipulait l'entente antérieure avec l'Etat.

PASCAL

Des cadeaux pour le bricoleur

Rabot de 9" entièrement en acier par WHITMORE

Prix de solde **18⁸⁸**

Largeur de la lame 2". Indispensable pour le bricoleur.

Perceuse manuelle

Prix de solde **9⁸⁸**

STANLEY

Capacité de 1/4". Engrenage et pignon à fonctionnement doux. Mandrin à 3 mâchoires en acier.

Niveau 24" en aluminium

Prix de solde **14⁸⁸**

STANLEY

Pour le professionnel et le bricoleur averti. Boîtier aluminium refoulé. Indéformable. Fiole 360°.

Rabot de 7"

Prix de solde **6⁸⁸**

WHITMORE

Rabot entièrement en acier. Largeur de la lame 1-3/4". Indispensable au bricoleur.

Outil "Surform"

Prix de solde **4⁴⁹**

STANLEY

Un outil pratique pour sabler et former le bois.

Scie à dos

Prix de solde **10⁸⁸**

DISSTON

Robuste et économique. Outil indispensable. Lame en acier trempé.

Boîte à onglet

Prix de solde **5²⁹**

STANLEY

Coupe des 2" x 4". Angles de coupe pré-réglés à 45° et 90°.

Équerre à prix modique

3⁴⁹

Poignée en polypropylène. Lame plaquée nickel.

Couteau tout usage

1⁸⁹

Poignée coupée, fini émail gris.

Scie à découper

5²⁹

Profondeur du cadre 4-3/4". Rotation de lame 380°.

Serre-joint à coulisse

4⁴⁹

Réglage rapide. Ouverture maximum de 6".

Marteaux

A. Marteau de tapissier

Prix de solde **6⁸⁸**

B. Marteau à panne courbée

Prix de solde **7⁸⁸**

STANLEY

Coussin d'auto

7⁸⁸

Coussin de très bonne qualité, 18" x 34" en simili peau d'agneau, convenant à la plupart des autos.

Batterie "Freedom" de DELCO

Prix de solde **74⁸⁸**

Garantie de 5 ans. Pas d'acide à ajouter. Ne nécessite jamais d'entretien.

Chargeur de batterie

32⁸⁸

Seulement 12 v avec voyant de polarité. Modèle semi-professionnel 10 AMP.

Lave-glace

1³³

Lave-glace toute saison pour auto. -40°. Contenant de 4 litres.

Câbles survoltés

7²⁸

Gaine en P.V.C. Câbles 200 AMP. de 8" calibre 6. Ne s'emmêlent pas. Pincés plaqués cuivre.

Brosse à neige 10"

2⁴⁹

4 rangées de poils en polystyrène de 2" x 10" de large. Grattoir en nylon, manche de 24".

"Eveready"

E 95BP Dimension D **2²⁹** PQT. DE 2

E 93BP Dimension C **2⁰⁹** PQT. DE 2

E 91BP Dimension AA **1⁷⁷** PQT. DE 2

522 BP 9 Voits **1⁹⁹** CH.

Lanterne "Big Jim"

Prix de solde **11⁹⁹**

Eclairage frontal puissant et arrière clignotant. Livrée avec pile.

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE, VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUEBEC, TEL.: 653-9307

LIVRAISON MINIMALE \$25

Ces prix sont en vigueur jusqu'au samedi 22 déc. inclusivement.

• CHARGEX • VISA
• MASTER CHARGE
• PASCARTE DE PASCAL